Summit of the Americas, 2001

Plan of Action

1. Making Democracy Work Better
2. Human Rights and Fundamental Freedoms
3. Justice, Rule of Law and Security of the Individual
4. Hemispheric Security
5. Civil Society
6. Trade, Investment and Financial Stability
7. Infrastructure and Regulatory Environment
8. Disaster Management
9. Environmental Foundation for Sustainable Development
10. Agriculture Management and Rural Development
11. Labor and Employment
12. Growth with Equity
13. Education
14. Health
15. Gender Equality
16. Indigenous Peoples
17. Cultural Diversity
18. Children and Youth

Menu

Final Declarations
Apr 22, 2001

Action Plan
Press Releases and Speeches
Themes
Civil Society
Connectivity
Canada and the Summits of the Americas - A National Report
Background
See Summit FAQ?
Media Centre
On Site Services

Visit our new Summit of the Americas event site

Plan of Action

To strengthen democracy, create prosperity and realize human potential, our Governments will:

1. Making Democracy Work Better

Electoral Processes and Procedures

Recognizing the relationship among democracy, sustainable development, the separation of powers, as well as effective and efficient government institutions, and, noting that the transparency and accountability of electoral systems and the independence of bodies responsible for the conduct and verification of free, fair and regular elections are essential elements in ensuring support for and involvement in national democratic institutions:

> Share best practices and technologies with respect to increasing citizen participation in electoral processes, including voter education, the modernization and simplification of voter registration and the voting and counting process, while taking into account the need to safeguard the integrity of the electoral process and promoting the full participation and integration of all persons eligible to exercise the right to vote, without discrimination;
>
> Continue to enhance electoral mechanisms, using information and communications technologies where possible, to effectively guarantee the impartiality, promptness and independent action of agencies, tribunals or other bodies responsible for the conduct, supervision and verification of elections at national and sub-national levels, and strengthen and facilitate, with the support of the Organization of American States (OAS) and other regional and international organizations, hemispheric cooperation and exchange of legislative and technological experiences in these areas, and the deployment of election observers when so requested;
>
> Convene under the auspices of the OAS, and with the collaboration of the Inter-American Development Bank (IDB), meetings of experts to examine in more depth issues such as: political party registration, access of political parties to funding and to the media, campaign financing, oversight and dissemination of election results and relations of political parties with other sectors of society;

Transparency and Good Governance

Recognizing that good governance requires effective, representative, transparent and accountable government institutions at all levels, public participation, effective checks and balances, and the separation of powers, as well as noting the role of information and communications technologies in achieving these aims:

> Promote cooperation among national agencies in the Hemisphere charged with the development and maintenance of procedures and practices for the preparation, presentation, auditing and oversight of public accounts, with technical assistance where appropriate from multilateral organizations and multilateral development banks (MDBs), and support exchanges of information on oversight activities related to the collection, allocation and expenditure of public funds;

Encourage cooperation and exchange of experiences and parliamentary best practices between national legislators of the Hemisphere, while respecting the separation and balance of powers, through bilateral, subregional and hemispheric vehicles such as the Inter-Parliamentary Forum of the Americas (FIPA);

Work jointly to facilitate cooperation among national institutions with the responsibility to guarantee the protection, promotion and respect of human rights, and access to and freedom of information, with the aim of developing best practices to improve the administration of information held by governments on individuals and facilitating citizen access to that information;

Create and implement programs with the technical and financial support, where appropriate, of multilateral organizations and MDBs, to facilitate public participation and transparency, using information and communications technologies where applicable, in decision-making processes and in the delivery of government services, and to publish information within time-limits established by national legislation at all levels of government;

Media and Communications

Noting that access to existing and emerging information and communications technologies has an increasingly significant impact on the lives of individuals and offers important opportunities for democratic development, and that the media has an important role to play in promoting a democratic culture:

Ensure the media is free from arbitrary interventions by the state, and specifically, work to remove legal or regulatory impediments to media access by registered political parties including by facilitating, where possible, equitable access during election campaigns to television and radio;

Encourage cooperation among public and private broadcasters, including cable operators, and independent broadcast regulatory bodies and governmental organizations, in order to facilitate the exchange of best industry practices and technologies at the hemispheric level, to guarantee free, open and independent media;

Encourage media self-regulation efforts, including norms of ethical conduct, to address the concerns of civil society with regard to, inter alia, reducing the dissemination of extreme violence and negative stereotypes of women and ethnic, social and other groups, contributing in this way to the promotion of changes in attitudes and cultural patterns through the projection of pluralistic, balanced and non-discriminatory images;

Fight against Corruption

Recognizing that corruption gravely affects democratic political institutions and the private sector, weakens economic growth and jeopardizes the basic needs and interests of a country= s most underprivileged groups, and that the prevention and control of these problems are the responsibility of government as well as legislative and judicial institutions:

Consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, the *Inter-American Convention Against Corruption*, in accordance with their respective legal frameworks, and promote effective implementation of the Convention by means of, inter alia, the Inter-American Program for Cooperation in the Fight Against Corruption and associated technical cooperation programs and activities, including those of relevant multilateral organizations and MDBs, in the area of good governance and in the fight against corruption, as well as programs which each country designs and implements in accordance with national laws, by its own appropriate bodies that may require assistance;

Support the establishment as soon as possible, taking into consideration the recommendation of the OAS, of a follow-up mechanism for the implementation of the *Inter-American Convention Against Corruption* by States Parties to this instrument;

Support strengthening the Inter-American Network of Institutions and Experts in the Fight Against Corruption in the context of the OAS, as well as initiatives aimed at strengthening cooperation among ethics officials and members of civil society;

Strengthen, in cooperation with multilateral organizations and MDBs, where appropriate, the participation of civil society in the fight against corruption, by means of initiatives that promote the organization, training and linkage of citizens groups in the context of concrete projects which promote transparency and accountability in governance;

Continue to promote policies, processes and mechanisms that protect the public interest, the use of disclosure of assets mechanisms for public officials in order to avoid possible conflicts of interest and incompatibilities, as well as other measures that increase transparency;

Empowering Local Governments

Recognizing that citizen participation and appropriate political representation are the foundation of democracy, and that local governments are closest to the daily lives of citizens:

Promote mechanisms to facilitate citizen participation in politics, especially in local or municipal government;

Promote the development, autonomy and institutional strengthening of local government in order to promote favorable conditions for the sustainable economic and social development of their communities;

Strengthen the institutional capacity of local governments to allow full and equal citizen participation in public policies without any discrimination, facilitate access to those services fundamental to improving citizens' quality of life, and strengthen decentralization and the integral

development of these services in part through commensurate and timely funding and initiatives that permit local governments to generate and administer their own resources;

Promote sharing of information, best practices and administrative expertise among local government personnel, associations of local governments, community associations and the public, in part by facilitating access to information and communications technologies by municipalities and by encouraging cooperation and coordination among national, subregional and regional organizations of mayors and local government;

Stimulate international cooperation in training directors and managers of local government; Support convening a meeting in Bolivia of ministers or authorities at the highest level responsible for policies on decentralization, local government and citizen participation in municipal government, and consider closely the recommendations of the Sixth Inter-American Conference of Mayors and other relevant processes;

Support the OAS Program of Cooperation and Decentralization in Local Government, including, with the support of the IDB, the development of programs and the effective inclusion of citizens in decision-making processes;

2. Human Rights and Fundamental Freedoms

Recognizing that the universal protection and promotion of human rights, including civil, cultural, economic, political and social rights, as well as respect for the norms and principles of international humanitarian law based on the principles of universality, indivisibility and interdependence are fundamental to the functioning of democratic society, stressing the importance of respect for the rule of law, effective and equal access to justice and participation by all elements of society in public decision-making processes:

Implementation of International Obligations and Respect for International Standards

Consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, all universal and hemispheric human rights instruments, take concrete measures at the national level to promote and strengthen respect for human rights and fundamental freedoms of all persons, including women, children, the elderly, indigenous peoples, migrants, returning citizens, persons with disabilities, and those belonging to other vulnerable or discriminated groups, and note that the use of the term "peoples" in this document cannot be construed as having any implications as to the rights that attach to the term under international law and that the rights associated with the term "indigenous peoples" have a context-specific meaning that is appropriately determined in the multilateral negotiations of the texts of declarations that specifically deal with such rights;

Reaffirm their determination to combat and eliminate impunity at all levels within their societies by strengthening judicial systems and national human rights institutions;

Combat, in accordance with international law, genocide, crimes against humanity and war crimes wherever they might occur, and in particular, call upon all states to consider ratifying or acceding to, as the case may be, the *Rome Statute of the International Criminal Court*;

Recognize the importance of the Regional Preparatory Conference of the Americas against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Forms of Intolerance held in Santiago, Chile, in December 2000, and undertake to participate actively in the World Conference to be held in South Africa in 2001, promoting its objectives and stressing that political platforms based on racism, xenophobia or doctrines of racial superiority must be condemned as incompatible with democracy and transparent and accountable governance;

Support efforts in the OAS to consider the need to develop an inter-American convention against racism and related forms of discrimination and intolerance;

Strengthening Human Rights Systems

Continue promoting concrete measures to strengthen and improve the inter-American human rights system, in particular the functioning of the Inter-American Court of Human Rights and the Inter-American Commission on Human Rights (IACHR), focusing on: the universalization of the inter-American human rights system, increasing adherence to its founding instruments, complying with the decisions of the Inter-American Court and following up on the recommendations of the Commission, facilitating the access of persons to this protection mechanism and substantially increasing resources to maintain ongoing operations, including the encouragement of voluntary contributions, examining the possibility that the Court and the IACHR will function permanently, and entrust the XXXI General Assembly of the OAS, which will take place in San Jose, Costa Rica, in June of this year, to initiate actions to meet the above-mentioned goals;

Strengthen the capacity of governmental institutions mandated with the promotion and protection of human rights, such as national human rights institutions, thereby recognizing the important function they perform, and contribute to the successful establishment of a network of all such institutions of the Hemisphere, using information and communications technologies to promote and give effect to sustainable cooperation and better coordination;

Create and strengthen national human rights action plans, in accordance with the mandate of the 1993 *Vienna Declaration and Programme of Action*, and foster independent national human rights institutions by seeking, where appropriate, technical and financial support from multilateral organizations, MDBs and specialized multilateral agencies;

Seek to promote and give effect to the *Declaration on the Right and Responsibility of Individuals, Groups and Organs of Society to Promote and Protect Universally Recognized Human Rights and Fundamental Freedoms* [also referred to as the United Nations (UN) Declaration on Human Rights Defenders];

Advance negotiations within the OAS on the *Proposed American Declaration on the Rights of Indigenous Peoples* with a view toward its earliest possible conclusion and adoption;

Migration

Reaffirming the commitments made in 1998 at the Santiago Summit concerning the protection of the human rights of migrants, including migrant workers and their families:

Strengthen cooperation among states to address, with a comprehensive, objective and long-term focus, the manifestations, origins and effects of migration in the region;

Promote recognition of the value of close cooperation among countries of origin, transit and destination in order to ensure protection of the human rights of migrants;

Establish an inter-American program within the OAS for the promotion and protection of the human rights of migrants, including migrant workers and their families, taking into account the activities of the IACHR and supporting the work of the IACHR Special Rapporteur on Migrant Workers and the UN Special Rapporteur on Migration;

Commit to undertake the widest possible cooperation and exchange of information among states concerning illegal trafficking networks, including developing preventative campaigns on the dangers and risks faced by migrants, particularly women and children who often can be victims of such trafficking, with a view to eradicating this crime;

Establish linkages with subregional processes, such as the Regional Conference on Migration and the South American Conference on Migration, which are dialogue fora, in order to exchange information on the migration phenomenon, as well as promote cooperation with specialized international organizations, such as the International Organization of Migration (IOM), in order to advance and coordinate implementation efforts of Summit mandates;

Human Rights of Women

Continue to implement the recommendations contained in the 1998 Report of the Special Rapporteur of the IACHR on the Status of Women in the Americas and ensure the evaluation of and, where appropriate, the establishment of national mechanisms for follow-up;

Integrate fully the human rights of women into the work of hemispheric institutions, including the Inter-American Court on Human Rightsand the IACHR, and increase the nomination of women as candidates for positions in these bodies;

Request the OAS, through its specialized organs and particularly the Inter-American Commission on Women (CIM), to facilitate the integration of a gender perspective in the work of all its bodies, agencies and entities through the development of training programs and the dissemination of information on the human rights of women, as well as support governments in the systematic compilation and dissemination of sex disaggregated data;

Develop, review and implement laws, procedures, codes and regulations to guarantee compatibility with international legal obligations and to prohibit and eliminate all forms of discrimination based on gender, and continue work begun at the Santiago Summit that set the goal of legal equality between men and women by the year 2002;

Develop additional policies and practices to combat violence against women, including domestic violence, in accordance with the definition established in the *Inter-American Convention on the Prevention, Punishment and Eradication of Violence Against Women* (The Convention of Belém do Pará);

Consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, the UN *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*, and its Optional Protocol;

Human Rights of Children and Adolescents

Consider, signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, the two Optional Protocols to the UN *Convention on the Rights of the Child*, specifically on the Involvement of Children in Armed Conflict, and the Sale of Children, Child Prostitution and Child Pornography; seek to integrate fully their obligations pursuant to the UN *Convention on the Rights of the Child*, and other international human rights instruments into national legislation, policy and practice;

Integrate fully the human rights of children and adolescents into the work of hemispheric institutions, including the Inter-American Court of Human Rights, the IACHR and the Inter-American Children= s Institute (IACI);

Freedom of Opinion and Expression

Continue to support the work of the inter-American human rights system in the area of freedom of expression through the Special Rapporteur for Freedom of Expression of the IACHR, as well as proceed with the dissemination of comparative jurisprudence, and seek to ensure that national legislation on freedom of expression is consistent with international legal obligations;

Ensure that national legislation relating to freedom of expression is applied equitably to all, respecting freedom of expression and access to information of all citizens, and that journalists and opinion leaders are free to investigate and publish without fear of reprisals, harassment or retaliatory actions, including the misuse of anti-defamation laws;

3. Justice, Rule of Law and Security of the Individual

Recognizing that equal access to independent, impartial and timely justice is a cornerstone of democracy and economic and social development, welcoming more frequent meetings, consultations and collaboration among our justice ministers, supreme court justices, attorneys general, ombudsman officials, law enforcement officials and others, and noting with satisfaction the increased interest in collaborating and sharing experiences to develop and implement judicial and law enforcement reforms:

Access to Justice

Support public and private initiatives and programs to educate people about their rights relating to access to justice, and promote measures that ensure prompt, equal and universal access to justice;

Promote cooperation to exchange experiences in alternative dispute resolution mechanisms to expedite the administration of justice, including among indigenous peoples, for which they may request the support as appropriate of the OAS, the IDB and other entities;

Independence of the Judiciary

Encourage measures to strengthen the independence of the judiciary, including transparent judicial selection, secure tenure on the bench, appropriate standards of conduct and systems of accountability;

Hemispheric Meetings of Ministers of Justice

Continue to support the work done in the context of the Meetings of Ministers of Justice and Attorneys General of the Americas, whose Fourth Meeting will take place in Trinidad and Tobago, as well as subsequent meetings, and the implementation of their conclusions and recommendations;

Develop a funding plan for the Justice Studies Center for the Americas that takes into account the interests and resources of both governments and other likely donors, and that will enable the Center to contribute not only to the modernization and formulation of public policy in this area, but also to the institutional development of judicial systems in the region;

Develop an exchange of best practices and recommendations, through the Meetings of Ministers of Justice and other appropriate mechanisms, seeking the technical and financial support of other multilateral organizations and MDBs where appropriate, that are consistent with international human rights standards, to reduce the number of pre-trial detainees, institute alternative forms of sentencing for minor crimes and improve prison conditions throughout the Hemisphere;

Establish, in the OAS, an Internet-based network of information among competent legal authorities on extradition and mutual legal assistance to facilitate direct communications among them on a regular basis and to identify common problems in handling specific cases and issues that merit collective attention and resolution;

Combating the Drug Problem

Recognizing the extreme nature of the drug problem in the region, renewing their unwavering commitment to fight it in all its manifestations from an integral perspective, in accordance with the principle of shared responsibility, through the coordination of national efforts and in a spirit of cooperation and mutual respect as established in the *Hemispheric Anti-Drug Strategy*, and also recognizing the work accomplished by the Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD) and the Governmental Experts Group appointed to undertake the first round of the Multilateral Evaluation Mechanism (MEM):

Note with satisfaction the creation and implementation of the MEM, and reiterate their commitment to make this instrument, unique in the world, a central pillar of assistance toward effective hemispheric cooperation in the struggle against all the component elements of the global drug problem;

Implement the proposals and recommendations found in the national and hemispheric reports, approved by CICAD, in accordance with the specific situation of each country;

Continue strengthening and reviewing the MEM to monitor national and hemispheric efforts against drugs, and recommend concrete actions to encourage inter-American cooperation and national strategies to combat this scourge;

Recommend:

- Intensifying joint IDB-CICAD efforts in order to obtain financial resources from the international donor community, through consultative groups supporting anti-drug efforts, for alternative development, as well as demand reduction programs;
- Establishing units with financial intelligence functions in countries that have not yet done so, with the support of CICAD and international agencies specialized in this area, and for which, in this context, it is recommended that CICAD and IDB training efforts be expanded;
- Developing, within the framework of CICAD, a long-term strategy that includes a three-year program to establish a basic and homogeneous mechanism to estimate the social, human and economic costs of the drug problem in the Americas, and to support countries through the necessary technical assistance;

Promote bilateral and multilateral cooperation and information exchange on policies and actions concerning drug prevention, treatment, rehabilitation and supply control, and develop educational campaigns to promote public awareness of the risk of drug consumption;

Support measures to impede organized crime, money-laundering, the diversion of chemical precursors, the

financing of armed groups, and other illicit activities resulting from drug and arms trafficking;

Promote bilateral and multilateral cooperation in order to consider in an integral manner the displacement phenomenon of different factors related to the drug problem, including the displacement of persons and illicit crops;

Transnational Organized Crime

Encourage all countries in the Hemisphere to consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, the UN *Convention Against Transnational Organized Crime*, its *Protocol Against the Smuggling of Migrants by Land, Sea and Air* and its *Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children*, as well as the *Protocol Against the Illicit Manufacturing of and Trafficking in Firearms, Their Parts and Components, and Ammunition*, once that protocol is open for signature;

Implement collective strategies, including those that emerge from the Meetings of Ministers of Justice of the Americas, to enhance the institutional ability of states to exchange information and evidence by concluding international agreements on mutual legal assistance where necessary, develop and circulate national reports, and strengthen cooperation, seeking the technical and financial support of multilateral organizations and MDBs where appropriate, in order to jointly combat emerging forms of transnational criminal activity, including trafficking in persons and the laundering of the proceeds and assets of crime and cyber-crime;

Review national laws and policies to improve cooperation in areas such as mutual legal assistance, extradition and deportation to countries of origin, acknowledging the serious concerns of countries that deport certain foreign nationals for committing crimes in those countries and the serious concerns of the receiving countries about the negative effect of these deportations on the incidence of criminality in the countries of origin, and express the desire to work together, as appropriate, to address the negative effects on our societies.

Promote, where necessary, and in accordance with national legislation, the adoption of investigation techniques, contained in the *United Nations Convention Against Transnational Organized Crime*, which are very important tools in the fight against organized crime.

Prevention of Violence

Recognizing that violence and crime are serious obstacles to social harmony and the democratic and socio-economic development of the Hemisphere, and as well noting the urgent need for an integral approach toward the prevention of violence:

Encourage national institutions to work together and coordinate with all appropriate multilateral organizations and MDBs in order to implement integrated programs that include initiatives for conflict resolution, where appropriate, for sustained prevention, permanent attention, public education and treatment relevant to cases of violence against persons, families and communities, strengthening national institutional capacities in these areas;

Consider developing cooperation with the media and entertainment industry with a view to avoiding the promotion and dissemination of a culture of violence, thus contributing to a culture of peace;

Encourage greater use of community-based policing, to develop increased dialogue and interaction of law enforcement authorities with civil society and local communities;

Promote cooperation to modernize criminal law, using information and communications technologies as appropriate, with a focus on human rights training and prevention of acts of violence, particularly violence perpetrated by law enforcement officials, in order to reduce violence against civilians and foster values necessary in our societies to retain social harmony;

Promote the exchange of national experiences and best practices on the use of police profiling with a view to preventing biased detentions, which tend to affect mostly minorities and the poor;

Expand opportunities to share experiences, techniques and best practices among government and civil society agencies involved in combating psychological, sexual or physical violence in the domestic setting and on the job, recognizing that such violence is overwhelmingly directed against women and children;

Seek to adopt necessary measures to prevent, impede and punish violence, the segregation and exploitation of women, minors, the elderly, persons with disabilities and other vulnerable groups, and seek to ensure that national legislation addresses acts of violence against them and that these laws are enforced, recognizing that where victims of violence require legal assistance to obtain redress, every effort should be made to guarantee that they receive such assistance;

Request multilateral and other organizations that participate in the Inter-American Coalition for the Prevention of Violence to intensify their support and technical assistance to those countries that so request, in the elaboration of national strategies and actions regarding this topic;

Promote concrete measures to prevent hostile actions against minorities in the Hemisphere, as well as the violent activities of local, regional and international movements that support and foster racist ideologies and terrorist practices to reach their goals;

Increase regional cooperation with a view to preventing the criminal use of firearms and ammunition, and examine additional measures and laws at the national level if required;

Implement, as soon as possible, the *Inter-American Convention Against the Illicit Manufacturing of and Trafficking in Firearms, Ammunition, Explosives and Other Related Materials*, and apply the CICAD Model Regulations, as appropriate;

4. Hemispheric Security[1]

Recognizing that democracy is essential for peace, development and security in the Hemisphere which, in turn, are the best basis for furthering the welfare of our people, and noting that the constitutional subordination of armed forces and security forces to the legally constituted authorities of our states is fundamental to democracy:

Strengthening Mutual Confidence

Hold the Special Conference on Security in 2004, for which the OAS Committee on Hemispheric Security will conclude the review of all issues related to approaches to international security in the Hemisphere, as defined at the Santiago Summit;

Continue with priority activities on conflict prevention and the peaceful resolution of disputes, respond to shared traditional and non-traditional security and defense concerns and support measures to improve human security;

Support the efforts of the Small Island Developing States (SIDS) to address their special security concerns, recognizing that for the smallest and most vulnerable states in the Hemisphere, security is multi-dimensional in scope, involves state and non-state actors and includes political, economic, social and natural components, and that the SIDS have concluded that among the threats to their security are illicit drug trafficking, the illegal trade in arms, increasing levels of crime and corruption, environmental vulnerability exacerbated by susceptibility to natural disasters and the transportation of nuclear waste, economic vulnerability particularly in relation to trade, new health threats including the Human Immunodeficiency Virus (HIV)/Acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS) pandemic and increased levels of poverty;

Improve the transparency and accountability of defense and security institutions and promote greater understanding and cooperation among government agencies involved in security and defense issues, through such means as increased sharing of defense policy and doctrine papers, information and personnel exchanges, including, where feasible, cooperation and training for participation in UN peace-keeping activities and to respond better to legitimate security and defense needs, by improving transparency of arms acquisitions in order to improve confidence and security in the Hemisphere;

Continue promoting greater degrees of confidence and security in the Hemisphere, inter alia through sustained support for measures, such as those set forth in the Santiago and San Salvador *Declarations on Confidence and Security Building Measures (CSBMs)*, and for existing mechanisms, agreements and funds, and consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, the *Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on Their Destruction*, the *Inter-American Convention on Transparency in Conventional Weapons Acquisitions*, and the *Inter-American Convention Against the Illicit Manufacturing of and Trafficking in Firearms, Ammunition, Explosives and Other Related Materials*, giving full support to the UN Conference on the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in all Its Aspects to be held in July 2001, bearing in mind the results of the Regional Preparatory Meeting of Latin America and the Caribbean, held in Brasilia in November 2000, and the work of the OAS, which contributed a regional perspective to the discussions;

Strongly support the Third Meeting of State Parties to the *Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on Their Destruction*, to be held in September 2001 in Managua, Nicaragua, and the Review Conference of the 1980 UN *Convention on Prohibitions or Restrictions on the Use of Certain Conventional Weapons Which May Be Deemed to Be Excessively Injurious or to Have Indiscriminate Effects*, to be held in December 2001 in Geneva; as well as the efforts of the OAS to pursue the goal of the conversion of the Western Hemisphere into an anti-personnel- landmine-free zone;

Call for an experts meeting, before the Special Conference on Security, as a follow-up to the regional conferences of Santiago and San Salvador on CSBMs, in order to evaluate implementation and consider next steps to further consolidate mutual confidence;

Promote financial support to the OAS Fund for Peace: Peaceful Settlement of Territorial Disputes, established to provide financial resources to assist with defraying the inherent costs of proceedings previously agreed to by the parties concerned for the peaceful resolution of territorial disputes among OAS member states;

Support the work leading up to the Fifth Meeting of Defense Ministers of the Americas to take place in Chile, as well as meetings that will take place subsequently;

Fight Against Terrorism

Support the work initiated by the Inter-American Committee on Terrorism (CICTE) established within the OAS as a result of the *Commitment of Mar del Plata* adopted in 1998, and encourage hemispheric cooperation to prevent, combat and eliminate all forms of terrorism, taking into account the approval of the Statute and Work Plan of CICTE;

Consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, those international agreements related to the fight against terrorism, in accordance with their respective internal legislation;

5. Civil Society

Recognizing the important role of participation by civil society in the consolidation of democracy and that this participation constitutes one of the vital elements for the success of development policies, noting that men and women have the right to participate, with equality and equity, in the decision-making processes

affecting their lives and well-being, and considering that the diversity of opinion, experience and technical expertise of civil society constitute a significant and valuable resource for initiatives and responses of government and democratic institutions:

Strengthening Participation in Hemispheric and National Processes

Seek to establish public and private funding instruments aimed at building the capacity of civil society organizations in order to highlight the work and contribution of these organizations and to promote accountability;

Develop strategies at the national level and through the OAS, other multilateral organizations and MDBs to increase the capacity of civil society to participate more fully in the inter-American system, as well as in the political, economic and social development of their communities and countries, fostering representativeness and facilitating the participation of all sectors of society; and increase the institutional capacity of governments to receive, absorb and act on civil society input and advocacy, particularly through the use of information and communications technologies;

Promote participation of all minority groups in forging a stronger civil society;

Develop educational programs, in conjunction with relevant civil society organizations, academic experts and others, as appropriate, to provide democracy and human rights education and to promote the introduction of books and educational materials that reflect the ethnic, cultural and religious diversity of the Americas as part of primary and secondary school curricula;

6. Trade, Investment and Financial Stability

Trade and Investment

Ensure negotiations of the FTAA Agreement are concluded no later than January 2005 and seek its entry into force as soon as possible thereafter but, in any case, no later than December 2005, in conformity with the principles and objectives established in the San Jose Ministerial Declaration, in particular the achievement of a balanced, comprehensive agreement, consistent with WTO rules and disciplines, the results of which will constitute a single undertaking embodying the rights and obligations, as mutually agreed:

Ensure the transparency of the negotiating process, including through publication of the preliminary draft FTAA Agreement in the four official languages as soon as possible and the dissemination of additional information on the progress of negotiations;

Foster through their respective national dialogue mechanisms and through appropriate FTAA mechanisms, a process of increasing and sustained communication with civil society to ensure that it has a clear perception of the development of the FTAA negotiating process; invite civil society to continue to contribute to the FTAA process; and, to this end, develop a list of options that could include dissemination programs in smaller economies, which could be supported by the Tripartite Committee or other sources;

Ensure full participation of all our countries in the FTAA, taking into consideration the differences in the levels of development and size of the economies of the Hemisphere, in order to create opportunities for the full participation of the smaller economies and to increase their level of development;

Supervise and support, with technical assistance, the full implementation of adopted business facilitation measures;

Instruct our representatives in the institutions of the Tripartite Committee to continue securing the allocation of the resources necessary to contribute to the support of the work of the FTAA Administrative Secretariat;

Urge the Tripartite Committee institutions to continue to respond positively to requests for technical support from FTAA entities; and request the institutions, according to their respective internal procedures, to favorably consider requests for technical assistance related to FTAA issues from member countries, in particular from the smaller economies, in order to facilitate their integration into the FTAA process;

Economic and Financial Stability

Welcome and support the work of our Ministers of Finance, who met in Toronto, Canada on April 3-4, 2001, to promote financial and economic stability as well as strong and sustainable growth, as fundamental preconditions for accelerated development and poverty reduction, and to ensure that the benefits of globalization are broadly and equitably distributed to all our people;

Recognize the value of efforts undertaken to advance Hemispheric integration, including improved access to goods, services, capital and technology, to achieve the full range of social and other objectives;

Support the efforts of Finance Ministers to address the challenges associated with globalization, to protect the most vulnerable and prevent crises, and affirm the importance of having the benefits of globalization widely distributed to all regions and social sectors of our countries, recognizing, at the same time, the unique challenges faced by small states;

Affirm that greater attention must be given to increasing economic growth and reducing poverty in a mutually reinforcing way, and that this priority must include social sector policies that effectively achieve poverty reduction and greater investment in people, with improved access to basic education and health services;

Instruct our Finance Ministers to continue to explore ways to ensure that international financial institutions, regional development banks and other international bodies take adequate account of Summit initiatives in their lending policies and technical assistance programs for the Hemisphere;

Corporate Social Responsibility

Recognizing the central role that businesses of all sizes play in the creation of prosperity and the flow and maintenance of trade and investment in the Hemisphere, and, noting that businesses can make an important contribution to sustainable development and increasing access to opportunities, including the reduction of inequalities in the communities in which they operate, and taking into consideration the increasing expectations of our citizens and civil society organizations that businesses carry out their operations in a manner consistent with their social and environmental responsibilities:

Support the continued analysis and consideration in the OAS of corporate social responsibility, ensuring that civil society, including the private sector, is appropriately and regularly consulted and that this process benefits from the experiences of Other international organizations, national agencies and non-governmental actors;

Convene a meeting as early as feasible in 2002 with the support of the OAS, the IDB and other relevant inter-American organizations involving representatives from governments, civil society, including mainly the business community, to deepen dialogue on corporate social responsibility in the Hemisphere, raise awareness of key issues to be determined and discuss ways to promote the development, adoption and implementation by the business community of principles of good conduct that will advance corporate social and environmental responsibility;

7. Infrastructure and Regulatory Environment

Recognizing that the development of physical infrastructure is an important complement to economic integration; that advances in the area of infrastructure will release new driving forces toward a broad and deep integration, setting in motion dynamics that should be encouraged; and that infrastructure projects geared to integration should be complemented by the adoption of regulatory and administrative regimes that facilitate their implementation;

Telecommunications

Recognizing that states have the sovereign right to regulate their own telecommunications sectors and that affordable and universal access to new information and communications technologies is an important means to raise the living standards of our citizens and reduce the divide between rural and urban populations, and between countries; noting the importance of increasing cooperation with the private sector to further modernize and expand our telecommunications sectors; acknowledging and reaffirming our efforts in and dedication to market opening and increasing free, fair and equitable competition in all telecommunications services, while respecting the regulatory framework of each country, in order to attract investment needed to develop infrastructure and to reduce the cost of service; stressing the importance of adopting policies to protect the interests of users and enhance the quality, efficiency, coverage and diversity of services, all based on respect for user privacy; and bearing in mind the social, political, economic, commercial and cultural needs of our populations, in particular those of less developed communities:

Propose measures designed to modernize national laws, as appropriate, based on principles such as: permanence of strong and independent regulatory bodies; a pro-competitive approach, including the adoption of rules on dominant operators; a flexible regulatory framework consistent with technological convergence, and to develop human and institutional capacity in support of these principles;

Facilitate the upgrading of human resources in the telecommunications sector through ongoing training programs on telecommunications policy, regulation, management and technology, and request the Inter-American Telecommunication Commission (CITEL), in coordination with national agencies, the International Telecommunication Union (ITU)'s Centre of Excellence for the Americas, and in partnership with regional and subregional organizations and the private sector, to create a focal point for information on human resource development programs to foster exchanges of information on relevant training programs among governments, universities, industry associations and the private sector, in order to assist countries of the Americas in meeting the growing need for trained and competent personnel in the rapidly changing knowledge-based economy;

Take measures striving to implement the *Mutual Recognition Agreement (MRA) for Conformity Assessment* developed by CITEL without prejudice to each participant's sovereign right to regulate its own telecommunications sector, and encourage discussion of adequate standards to ensure interoperability for existing and future telecommunications networks and the timely introduction of technology in new and existing markets, taking into account the regulations and recommendations of the ITU and other appropriate standard-setting bodies;

Support the convening of the ITU World Summit on the Information Society to be held in 2003, which will focus on the use of information and communications technologies for social and economic development;

Recommend that our national bodies work within CITEL to prepare guidelines on Universal Service, based on principles to be developed by CITEL and develop a clear definition of the responsibilities of governments and private entities;

Instruct, as appropriate, our telecommunications authorities and our relevant regulatory bodies, working within our regional and sub-regional agencies and organizations to develop and implement before the next Summit of the Americas a cooperative and collaborative program to support a connectivity agenda for the Hemisphere;

Encourage increased competitiveness and productivity of all sectors through applications such as distance education and tele-health and promote the creation of domestic activities dedicated to the

generation of Internet-based industries;

Request ministries or departments responsible for telecommunications and appropriate regulatory bodies to cooperate, within CITEL, in order to clarify and simplify rules governing the provision of satellite services in our countries, and work to complete the development of a Hemispheric Web site including each country's requirements and forms of application for licensing to provide satellite-based telecommunications services;

Promote the modernization and expansion of telecommunications infrastructure in rural and urban areas through timely introduction of new technologies and services, in particular broadband technologies, the adoption of new standards on telecasting, Web casting, and Internet Protocol (IP), paying particular attention to spectrum management, interconnection policies, appropriate pace of development and emergency communications;

Address voluntary funding for the implementation of CITEL's additional mandates set out in this Plan of Action;

Transport

Recognizing that environmentally sound, safe, and efficient transportation systems, including multi-modal corridors, are essential to the quality of the daily lives of the people of the Americas as well as to trade in goods and services among our countries; and reaffirming our support for the ongoing efforts of our Ministers responsible for transportation, through the Western Hemisphere Transport Initiative (WHTI), to increase the integration of our transportation systems and practices:

Endorse the areas for cooperation identified at the Ministers' meeting in Punta del Este, Uruguay, in March 2001;

Promote and facilitate increased cooperation, convergence and information-sharing in the transportation-related activities of the five subregions of the Hemisphere and with multilateral organizations, with a view to furthering the development of human and institutional capacity and ensuring the environmental sustainability of transportation systems and infrastructure; to this end, request that the UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) continues to provide its valuable support to the WHTI;

Improve human resources development programs by encouraging exchanges of personnel among the countries and institutions of the region, as well as the development of, and participation in, transportation-related training programs and the dissemination of information regarding these programs by way of the WHTI's Web site and by other means;

Emphasize the need to develop proper infrastructure and high safety standards as a principal priority for the WHTI's work program, while recognizing the importance of human and institutional capacity development in ensuring the safety of transportation services;

Actively and collectively encourage international maritime and air carriers to fully comply with International Maritime Organization (IMO), International Civil Aviation Organization (ICAO), and International Atomic Energy Agency (IAEA) standards of safety governing the transport of dangerous goods including nuclear, hazardous and noxious substances and waste and stress the importance of having effective liability mechanisms in place;

Actively and collectively encourage international maritime carriers, in particular cruise ships, to comply with IMO standards in relation to the protection of the marine environment, and to take full account of the special area status of the wider Caribbean;

Acknowledging the concerns of some states about the transport of radioactive material, including waste, through routes close to the coasts of states or along navigable waterways of the Hemisphere and the potential health consequences for our people and the possible threat to the marine environment, and consistent with maritime rights and obligations in international law; encourage and support full compliance with existing IMO and IAEA conventions, standards and codes of practice and stress the importance of having effective liability mechanisms in place; encourage the consideration by the IAEA and the IMO and other competent international bodies to strengthen additional international measures, as necessary, which may include: the assurance of non-contamination of the marine environment; the recovery of radioactive material, including waste, in the case of accidental release; the provision of relief, rehabilitation or reconstruction, as appropriate, for affected people in the case of an accident; and invite countries shipping radioactive material, including waste, to provide timely information to potentially affected states in the Hemisphere relating to such shipments, consistent with the need to maintain and ensure the safety and security of those shipments;

Instruct our Ministers of Transportation to explore the possibility of discussing the modernization of air services in order to meet the growing flow of people and goods that has been taking place in the Hemisphere;

Energy

Recognize that in pursuing the regional integration of energy markets, issues such as market reform and stability, regulatory reform and trade liberalization will be addressed; support and endorse the Hemispheric Energy Initiative which promotes policies and practices to advance such integration;

8. Disaster Management

Recognizing the need to develop, implement and sustain shared comprehensive disaster management strategies and programs to reduce the vulnerability of our populations and economies to natural and man-made disasters and to maintain or quickly restore minimum levels of consumption, income and production at the household and community levels in the aftermath of disasters, including irregular

population settlements; acknowledging in this regard the need to expand the community of stakeholders at the regional, national and local levels engaged in the formulation of early warning systems, the management of risk and response operations in the event of disasters and integrated sustainable development strategies:

Develop the capacity to forecast, prepare for and mitigate the potential impacts of natural and man-made hazards; promote vulnerability reduction; adopt and enforce better building codes and standards; ensure appropriate land-use practices; inventory and evaluate the vulnerability of critical facilities and infrastructure; estimate climate change variability and sea-level rise and assess their possible impacts; and in pursuit of the above, create the requisite legal framework and establish the cooperative mechanisms to access and share advances in science and technology and their application in the early warning, preparedness for and mitigation of these hazards;

Promote the exchange of information on the vulnerability of infrastructure exposed to disasters as well as the early warning capacity, particularly in the border areas of the countries of the Americas, in order to design specific prevention measures in the fields of engineering and legislation with the aim of reducing the socio-economic impact of natural disasters;

Establish or strengthen, where appropriate, partnerships with all relevant actors, including the private sector, technical professional associations, regional institutions, civil society, educational and research institutions and other multilateral coordinating agencies such as the Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), in the development and implementation of disaster management policies and programs at the national and community levels, and promote greater awareness and effective integration of these policies and programs among national policy makers, local authorities, communities and media, and promote the insurance and reinsurance of the social and economic infrastructure as well as the decentralization of information and decision-making;

Promote the exchange of knowledge and experiences regarding the combat against inappropriate practices in the exploitation of natural resources and unsustainable patterns of consumption, including the problems of waste management, which increase the vulnerability of the people to natural disasters;

Promote the development of telecommunications for humanitarian assistance; actively encourage greater use and interoperability of telecommunications and other technologies and information systems that allow the observation and monitoring of different natural phenomena; use early warning systems such as remote sensing imagery, Geographic Information Systems (GIS) based data necessary to address and prevent emergencies; promote the compatibility of these systems in the planning and response to emergency operations among governments, specialized agencies, relevant international organizations, and Non-Governmental Organizations (NGOs), and, in this spirit, consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, the *Tampere Convention on the Provision of Telecommunication Resources for Disaster Mitigation and Relief Operations*;

Establish information networks with the involvement of the Inter-American Committee on Natural Disaster Reduction (IACNDR) and other relevant regional and international organizations to exchange scientific and technological knowledge and experiences; encourage further regional and subregional action to reduce risks and improve response to natural disasters; promote joint research and development technologies and contribute to strengthen coordination of national prevention and response agencies in natural disasters; to achieve this, draw on the work of ECLAC on the improvement, up-dating and implementation of its damage assessment methodology and continue to promote natural disaster mitigation and risk reduction awareness and preparedness;

Consider the creation of a hemispheric system for prevention and mitigation of disasters that would include, among others, a specialized database containing the best information available on the characteristics, experiences, strengths and weaknesses of national and regional agencies responsible for disaster prevention and mitigation and provide a new framework for technical cooperation and research aimed at creating a hemispheric culture of prevention and solidarity;

Adopt and support, as appropriate, initiatives aimed at promoting capacity building at all levels, such as the transfer and development of technology for prevention B risk reduction, awareness, preparedness, mitigation B and response to natural and other disasters, as well as for the rehabilitation of affected areas;

Promote mechanisms that incorporate risk management and risk reduction methods in public and private development investments;

Convene within a year a hemispheric meeting on disaster preparedness and mitigation with the support of the IACNDR and the participation of a wide range of government entities, regional and MDBs, private entities, NGOs and the research, scientific and technical communities, to discuss and develop cooperative efforts to facilitate implementation of Summit mandates on disaster management;

Request the IDB to undertake a feasibility study in partnership with the OAS, the World Bank, the Caribbean Development Bank (CDB) and other relevant inter-American organizations, as well as the private sector, including insurance companies, on measures to reduce and/or pool risk in a manner that results in reduced premiums on catastrophic insurance, and mechanisms to facilitate contingent re-construction financing and the immediate release of funds to resolve urgent needs of the affected country; this study would examine the relationship between re-insurance and national and community disaster management capacities, as well as trends toward dis-investment and job losses in those economic sectors requiring costly catastrophic insurance coverage and the role such measures might play in this regard; share with the private sector experiences in the development and application of risk management tools such as risk transfer instruments, vulnerability assessment methodologies and risk reduction incentives for the private sector;

9. Environmental Foundation for Sustainable Development

Environment and Natural Resources Management

Recognizing that the protection of the environment and the sustainable use of natural resources are essential to prosperity and to the sustainability of our economies, as well as the quality of life and health for present and future generations; and committed to advancing sustainable development throughout the Hemisphere consistent with our 1994 and 1998 Summit of the Americas Declarations and Plans of Action and the 1996 Santa Cruz de la Sierra Declaration and Plan of Action:

Welcome the outcomes and endorse the areas of cooperation identified at the recent hemispheric meeting of Ministers responsible for the Environment held in Montreal;

Reaffirm our commitments to implement Multilateral Environmental Agreements (MEAs) to which we are party, including through enactment and effective enforcement of any necessary domestic laws, reiterating common and differentiated responsibilities as set forth in Principle 7 of the 1992 *Rio Declaration on Environment and Development* and taking into account the needs and concerns of small developing countries and noting, in this context, the recently concluded *Global Convention on Persistent Organic Pollutants*; also stress the need to build synergies among MEAs to enhance their effectiveness in implementation and to strengthen international cooperation;

Support the preparatory process for the 2002 World Summit on Sustainable Development to review progress achieved in the implementation of the outcome of the UN Conference on Environment and Development, focusing on areas where further efforts are needed to implement *Agenda 21* and explore ways to reinvigorate the global commitment to sustainable development;

Request the OAS through its General Secretariat, in coordination with other agencies, to organize a meeting at the ministerial level before the end of 2001, to be held in Bolivia on the occasion of the fifth anniversary of the Santa Cruz de la Sierra Summit of 1996, and present contributions to the Rio+10 Summit in 2002, recognizing that by its nature, sustainable development has long-term goals that require the countries of the Hemisphere to act in concert in this area;

Request the United Nations Environment Program (UNP.) and PAHO to support the convening of a regional meeting between Ministers responsible for the Environment and Ministers of Health to take stock of progress achieved, to identify priority areas for renewed emphasis and cooperative initiatives, and to explore ways of moving forward in the Americas and globally, with a view to contributing to the 2002 World Summit on Sustainable Development, recognizing the links between the environment and human health;

Resolve, as parties to the *United Nations Framework Convention on Climate Change*, to pursue its objectives in accordance with its provisions and to address the issue of climate change as a priority for action, working constructively through international processes in order to make the necessary progress to ensure a sound and effective response to climate change; recognize the vulnerabilities in all our countries, in particular of Small Island Developing States and low-lying coastal states, and the need to support the conduct of vulnerability assessments, the development and implementation of adaptation strategies, capacity building and technology transfer;

Promote the adoption, implementation and enforcement of national legislation, regulations, standards and policies that provide for high levels of environmental protection, recognizing the right of each country to set its own levels of environmental protection and, to this end, reinforce cooperative partnerships, placing particular emphasis on achieving cleaner air, enhancing access to safe water and sanitation services, and strengthening national and regional capacities for integrated water resources management and for waste management;

Consult and coordinate domestically and regionally, as appropriate, with the aim of ensuring that economic, social and environmental policies are mutually supportive and contribute to sustainable development, building on existing initiatives undertaken by relevant regional and international organizations;

Support initiatives such as the Hemispheric Round-table for Cleaner Production in furtherance of our efforts to promote partnerships among government, industry and civil society and advance, as appropriate, the Plans of Action and the Global Cleaner Production Information Network launched at the 2000 Montreal International Pollution Prevention Summit;

Promote and support implementation of priorities for action set out in the *Bahia Declaration on Chemical Safety* at the national level, particularly those aimed at increasing public access to information on toxic substances and at strengthening capacity in this area;

Promote improved environmental management at the municipal level, including through information exchange among local communities, the development of environmentally sound technology and the promotion of partnerships to facilitate, as appropriate, technology transfer, capacity building, including the strengthening of local institutions and services, and support for initiatives such as the World Bank Clean Air Initiative and IDB programs in this area;

Advance hemispheric conservation of plants, animals and ecosystems through, as appropriate: capacity building, expanding partnership networks and information sharing systems, including the Inter-American Biodiversity Network; cooperation in the fight against illegal trade in wildlife; strengthening of cooperation arrangements for terrestrial and marine natural protected areas, including adjacent border parks and important areas for shared species; support for regional ecosystem conservation mechanisms; the development of a hemispheric strategy to support the conservation of migratory wildlife throughout the Americas, with the active engagement of civil society; and the promotion the objectives and the implementation of the *Convention on Biological Diversity* and the UN *Convention to Combat Desertification*;

Promote the adoption of concrete and urgent actions towards the implementation of sustainable forest management; promote policies, practices, incentives and investment in support of

sustainable forest management, building on existing hemispheric initiatives and cooperation, as well as support the UN Forum on Forests and its program of work;

Reaffirm our commitment to advancing environmental stewardship in the area of energy by advancing policies, practices, transference of and access to technologies, that are economically efficient and take the environmental impacts of energy development and use into account; and endorse and support the work of the Hemispheric Energy Initiative in this area;

Promote the development of environmentally sound exploitation and management of minerals and metals, recognizing the importance of the social and economic dimensions of the activities of the mining sector, and support the work of regional and international fora in this area;

10. Agriculture Management and Rural Development

Recognizing the fundamental importance of agriculture as a way of life for millions of rural families of the Hemisphere as well as the role it plays in the creation of prosperity as a strategic sector in our socio-economic system and taking note of the importance of developing its potential in a manner compatible with sustainable development that would ensure adequate treatment and attention to the rural sector:

Promote dialogue involving government ministers, parliamentarians and civil society, in particular organizations linked to rural areas as well as the scientific and academic communities, with the objective of promoting medium and long-term national strategies toward sustainable improvement in agriculture and rural life;

Support national efforts to strengthen rural enterprises, in particular small- and medium-sized enterprises and promote, where appropriate, a favorable environment for agri-business; encourage, in a complementary manner, the training of small- and medium-sized rural entrepreneurs as well as the modernization of training institutions in this field;

Encourage the development of markets in the Hemisphere for goods obtained through the sustainable use of natural resources;

Strive to facilitate access to markets for those goods derived from alternative development programs implemented in countries engaged in the substitution of illicit crops;

Instruct the Ministers of Agriculture, during the next meeting of the Inter-American Board of Agriculture, to promote, in cooperation with the Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA), joint action by all the actors of the agricultural sector to work towards the improvement of agricultural and rural life that enables the implementation of the Plans of Action of the Summits of the Americas;

11. Labor and Employment

Recognizing that employment is the most direct way in which economic activity is linked to the improvement of the standard of living of our citizens and that true prosperity can only be achieved if it includes protecting and respecting basic rights of workers as well as promoting equal employment opportunities and improving working conditions for people in all countries in the region, with special attention to those in the informal sector, to people belonging to ethnic and religious minorities, other vulnerable persons including women, youth, indigenous, migrant workers, persons with disabilities and persons with HIV/AIDS; and noting the importance of investing in human resource development, of promoting employment security consistent with economic growth and developing mechanisms to assist workers with periods of unemployment, as well as of strengthening cooperation and social dialogue on labor matters among workers, their organizations, employers and governments:

Reaffirm the fundamental importance of the Inter-American Conference of Ministers of Labor, welcome the progress made through its Plan of Action adopted in 1998, support the preparatory process for the Twelfth Conference in 2001, and direct Ministers to build upon the *Viña del Mar Declaration* which focused on the social dimensions of globalization and the modernization of Labor Ministries, by collaborating in the examination of the labor dimension of the Summit of the Americas process, in order to identify areas of agreement and issues where further work needs to be done;

Respect the International Labor Organization (ILO) *Declaration on the Fundamental Principles and Rights at Work and its Follow-Up*, adopted in 1998, adopt and implement legislation and policies that provide for the effective application of core labor standards as recognized by the ILO and consider the ratification and implementation of fundamental ILO Conventions;

Consult and coordinate, domestically and regionally in the appropriate fora, with a view to contributing to raising the living standards and improving the working conditions of all people in the Americas; create a process for improved collaboration and coordination on the labor dimensions of the Summit of the Americas process between Labor Ministries and other appropriate ministries and key international institutions within the Americas that have a critical role to play in the improvement of labor conditions, in particular the OAS, the ILO, ECLAC, as well as the IDB and the World Bank; /P>

Develop new mechanisms to increase the effectiveness of projects and other technical assistance designed to build the capacity of smaller economies and their institutions to effectively implement labor laws and standards and to foster equality of opportunity with respect to gender, among others, in strategies to promote employment, training, life-long learning and human resource development programs with the objective of promoting access to more and better employment in the new economy;

Strengthen the capacity of the Ministers of Labor to develop and implement effective labor and labor market policies; collaborate with employers and labor organizations to develop and generate information on labor markets; participate in dialogue, tripartite consultations and dispute

resolution strategies; and adopt ongoing strategies and programs as a core element for professional development in the labor market;

Continue to work towards the elimination of child labor, and as a priority, promote the hemispheric ratification and implementation of the *ILO Worst Forms of Child Labor Convention, 1999 (No. 182)*, work to bring national laws, regulations and policies into conformity with this Convention, and take immediate action to eliminate the worst forms of child labor;

Promote and protect the rights of all workers, in particular those of working women, and take action to remove structural and legal barriers as well as stereotypical attitudes to gender equality at work, addressing, inter alia, gender bias in recruitment; working conditions; occupational discrimination and harassment; discrimination in social protection benefits; women' s occupational health and safety; and unequal career opportunities and pay;

12. Growth with Equity

Recognizing that economic growth is fundamental to overcoming economic disparities and strengthening democracy in the Hemisphere, and that in order to achieve sustained economic growth and political and social stability, it is necessary to face the primary challenge that confronts the Hemisphere - the eradication of poverty and inequity - that requires an integrated and focused approach, which promotes better competitiveness, equity enhancing trade and more equitable access to opportunities, taking into account the difficulties that the countries of the region face, including those under the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) initiative, in obtaining financing for their development; and that it is necessary to take measures at the national and hemispheric levels in order to create a positive environment for business, maximize the benefits of orderly migration, minimize the effects of economic volatility and natural disasters and encourage social stability and mobility in order to promote a more equitable distribution of the benefits of economic growth:

Development Financing

Acknowledge the need for development financing, including aid from bilateral donors and lending from the MDBs on appropriate terms, and commit to support our Finance Ministers and the MDBs in promoting policies to develop and maintain access to international capital markets to finance our sustainable development efforts, recognizing that debt servicing constitutes a major constraint on investment for many countries in the Hemisphere;

Enabling Economic Environment

Design and implement, with the cooperation of the IDB, the World Bank, other donors, as appropriate, as well as the ILO, building upon the work begun in regional and sub-regional programs after the 1998 Santiago Summit of the Americas, legislation, policies and regulations that reduce startup costs, support the creation of new financial products for lower-income groups and youth, foster the development of credit unions, community finance institutions and supporting institutions such as credit bureaus and create conditions that encourage commercial banks and other appropriate financial institutions to broaden their client base to include more micro, small- and medium-sized enterprises and strengthen the capacities of micro, small- and medium-sized enterprise development agencies;

Provide and improve where necessary, both in rural and urban areas, access to quality information systems for micro, small- and medium-sized enterprises through the creation of non-discriminatory mechanisms with the cooperation of the IDB, the World Bank, other donors, as appropriate, as well as ECLAC, and establish programs aimed at promoting the use of computers and the Internet, based on public and private sector partnership, to gain greater access to information technology, to credit and markets and to instruments designed to assist them in all these areas;

Support and encourage, with the cooperation of the IDB and other donors as appropriate, the formation of business incubators, associative networks, joint projects, national competitiveness programs, credit unions and complementary agreements among micro, small- and medium-sized enterprises as part of a broader strategy allowing them to share best practices, to improve access to information, credit and adequate marketing systems and to break prevailing situations of isolation;

Increase access to opportunities for sustainable entrepreneurship, productivity and employment among young people;

Improve, as appropriate, social safety nets at the national and regional levels to stabilize individual and household income and consumption by such means as stabilization funds, micro-credit schemes, crop insurance programs, job retraining and training in vocational, entrepreneurial and business skills, with the involvement of the MDBs and development agencies as well as non-governmental and community-based organizations and to establish regional networks to share best practices and experiences;

Promote, in cooperation with the CIM, IICA, other appropriate inter-American institutions and the World Bank, improved market access for disadvantaged entrepreneurs, particularly women, youth, persons with disabilities, indigenous and rural populations, by developing programs that generate local employment and provide training, retraining and life-long learning, particularly in new technologies, and affordable services in business management, product development, financing, production and quality control, marketing and the legal aspects of business; by establishing outreach programs to inform low-income and poor populations, particularly in rural and remote areas, of opportunities for market and technology access and by providing assistance, monitoring, mentoring , advisory and other support services to enable these groups to take advantage of such opportunities;

Migration

Recognizing the positive aspects and benefits of orderly migration in countries of origin, transit and

destination as a factor contributing to economic growth and national and regional development:

Support initiatives designed to strengthen linkages among migrant communities abroad and their places of origin and promote cooperative mechanisms that simplify and speed up the transfer of migrant remittances and substantially reduce the costs of sending them;

Support voluntary initiatives designed by communities or individuals for the use of funds in investment and productive projects benefitting the general welfare in communities of origin;

Promote the discussion of the migration phenomenon at the hemispheric level with due regard for its multi-dimensional nature and regional differences and, in so doing, consider the inclusion of the topic of migration in discussions on trade and economic integration;

Support programs of cooperation in immigration procedures for cross-border labor markets and the migration of workers, both in countries of origin and destination, as a means to enhance economic growth in full cognizance of the role that cooperation in education and training can play in mitigating any adverse consequences of the movement of human capital from smaller and less developed states;

Strive to ensure that migrants have access to basic social services, consistent with each country's internal legal framework;

Create and harmonize statistical information systems and foster the sharing of information and best practices through the use of new information and communications technologies, with the aim of promoting the modernization of migration management;

Enhancing Social Stability and Mobility

Continue and deepen progress toward implementation of the agenda for improving property registration established at the 1998 Santiago Summit of the Americas with particular emphasis on regularizing informal property rights, in accordance with national legislation, to ensure that all valid property rights are formally recognized, that disputes are resolved, and that modern legal frameworks to legitimize property records and encourage marketable property titles are adopted; and that these actions include the formulation of institutional, political and regulatory reforms that would facilitate the use of property registration as a mechanism to enable property owners to access credit and allow commercial banks and MDBs to expand their customer base among lower income sectors; promote greater cooperation and exchange of information and technology to modernize the systems of registry and cadastre in the Hemisphere, and also request multilateral and bilateral cooperation institutions to continue supporting and strengthening, in a complementary manner, their financial and technical assistance programs;

Support, in cooperation with ECLAC and the World Bank, research at the hemispheric level to generate disaggregated data on the differential impact of economic policies and processes on women and men, rural and urban populations, indigenous and non-indigenous, and communities of high or low social mobility, and on their respective participation in economic growth;

Promote recognition of the social and economic contribution made by the unpaid work performed by women predominantly in the home, and consider providing innovative social safety nets in conformity with national law;

Promote greater recognition of the economic contribution of women's activities in the subsistence and informal sectors and provide, through the international and regional MDBs and the donor community, necessary assistance to communities participating in such activities, giving greater awareness at the national level to gender issues in macro-economic planning and policy-making;

Cooperate and promote dialogue on forced displacement, geared toward the improvement of the attention given to populations displaced by violence, taking into account the problems that these populations face; and harmonize national legislation in accordance ith rules and standards of international humanitarian law, including the Geneva Convention of 1951;

Invite the IACHR and its Special Rapporteur on Internally Displaced Persons to continue to monitor and report on situations of forced displacement with a view to promoting durable solutions aimed at addressing the root causes of such phenomena;

13. Education

Recognizing that education is the key to strengthening democratic institutions, promoting the development of human potential, equality and understanding among our peoples, as well as sustaining economic growth and reducing poverty; further recognizing that to achieve these ends, it is essential that quality education is available to all, including girls and women, rural inhabitants, persons with disabilities, indigenous, and persons belonging to minorities; reaffirming the commitments made at previous Summits to promote the principles of equity, quality, relevance and efficiency at all levels of the education system and ensure, by 2010, universal access to and completion of quality primary education for all children and to quality secondary education for at least 75 percent of young people, with increasing graduation rates and lifelong learning opportunities for the general population; and also reaffirming the commitment to eliminate gender disparities in primary and secondary education by 2005:

Entrust the OAS to organize, within the framework of the Inter-American Council for Integral Development (CIDI), a meeting of Ministers of Education in Uruguay, to be held before the end of 2001, with a mandate to:

- identify and set up appropriate hemispheric mechanisms to ensure the implementation of the education initiatives in this Plan of Action and to continue to promote actions on priorities identified in previous Summits based on a careful evaluation of our collective achievements in this area;

- establish time lines and benchmarks for follow-up on the implementation of our commitments in education;
- establish, in light of the fundamental importance of mobilizing resources to support sustained investment in education at all levels, a cooperative mechanism to promote the development of productive partnerships among governments and with regional and international organizations and the MDBs;
- promote the participation of and dialogue with relevant civil society organizations to strengthen partnerships between the public sector and other sectors of our societies in implementing this Plan of Action;

Formulate and implement policies, within the framework of a strategy for resolving social inequalities, to promote access to quality basic education for all, including early childhood and adult education, particularly to promote literacy, while providing for alternative methods that meet the needs of disadvantaged segments of the population or of those excluded from formal education systems, in particular girls, minorities, indigenous, and children with special education needs; share information and successful experiences in encouraging educational participation and addressing student retention within certain groups, especially boys -in particular in the Caribbean countries - whose drop-out rate at the secondary level is high in certain regions;

Support and promote lifelong learning by:

- offering varied curricula based on the development of skills, knowledge, civic and democratic values;
- providing flexible service delivery mechanisms, including the use of information and communications technologies, to foster employability, personal growth and social commitment; and
- certifying skills acquired on the job;

Strengthen education systems by:

- encouraging the participation of all sectors of society in order to obtain a consensus on policies that are viable and that guarantee the appropriate and continuous distribution of resources;
- decentralizing their decision-making and promoting the participation of civil society, especially parents; and
- promoting transparent school management in the interest of securing an adequate and stable allocation of resources so that educational institutions can play a leading role as agents for change;

Enhance the performance of teachers by:

- improving their conditions of service; and
- raising the profile of the profession by providing, in addition to solid initial preparation, opportunities for ongoing professional development, and by designing accessible, flexible, dynamic and relevant training strategies using, among other means, new information and communications technologies;

Support ongoing regional projects for comparable indicators and educational assessment resulting from the Santiago Summit, including cooperation initiatives based on performance assessment programs regarding educational processes and achievement, taking into consideration studies in pedagogy and assessment practices previously developed by countries; develop comparable indicators to assess the services provided by each country to people with special education needs and promote the exchange of information on policies, strategies and best practices in the Americas;

Strive to ensure that secondary education is more responsive to evolving labor market requirements by promoting the diversification of programs and experimentation with new, more flexible teaching methods with emphasis on science and technology, including the use of new information and communications technologies, and by supporting the establishment of mechanisms for the recognition and certification of acquired skills; and to this end, promote the exchange of information and best practices and support cooperation projects;

Promote more effective dialogue between society and institutions of higher education, and facilitate access for all to these institutions by balancing growing demand with higher quality standards and public funding with greater commitment from the private sector; support hemispheric cooperation for research in science and technology aimed at the solution of specific problems in the region and the transfer of knowledge;

Support the mobility, between countries of the Hemisphere, of students, teachers and administrators at institutions of higher education and of teachers and administrators at the elementary and secondary levels, in order to provide them with new opportunities to take part in the new knowledge-based society, to increase their knowledge of other cultures and languages, and to enable them to access information on post-secondary studies and learning opportunities offered across the Hemisphere, through new or existing hemispheric networks, such as the educational Web site set up after the Santiago Summit; continue to support initiatives in this field such as those carried out by the IDB and the OAS;

Promote access by teachers, students and administrators to new information and communications technologies applied to education, through training geared toward new teaching approaches, support for development of networks and sustained strengthening of information clearinghouses, in order to reduce the knowledge gap and the digital divide within and between societies in the Hemisphere;

Science and Technology

Promote the popularization of science and technology necessary to advance the establishment and consolidation of a scientific culture in the region; and stimulate the development of science and technology for regional connectivity through information and communications technologies essential for building knowledge-based societies;

Support the development of high-level human capital for the development of science and technology research and innovation that would encourage the strengthening of the agricultural, industrial, commercial and business sectors as well as the sustainability of the environment;

Promote, with the support of existing cooperation mechanisms, the development of the regional program of science and technology indicators;

Endeavor to implement and follow up on the scientific and technological activities mentioned above, counting on the support of hemispheric cooperation and coordination mechanisms related to this field;

14. Health

Recognizing - further to the commitments made at the Miami and Santiago Summits and in accordance with agreed-upon international development goals in the areas of maternal, infant, child and reproductive health - that good physical and mental health is essential for a productive and fulfilling life, and that equitable access to quality health services is a critical element in the development of democratic societies, and for the stability and prosperity of nations; that the enjoyment of the highest standard of health is one of the fundamental rights of every human being without distinction of race, religion, political belief, economic or social condition, as set forth in the *Constitution of the World Health Organization*; that gender equality and concern for indigenous peoples, children, the elderly and under-served groups must be of paramount concern in the development of health policy; that health outcomes are affected by physical, social, economic and political factors and that the technical cooperation of the Pan American Health Organization (PAHO) and other relevant international organizations should continue to support health actions in the Hemisphere, in a manner consistent with the *Shared Agenda for Health in the Americas* signed by PAHO, the IDB, and the World Bank:

Health Sector Reform

Reaffirm their commitment to an equity-oriented health sector reform process, emphasizing their concerns for essential public health functions, quality of care, equal access to health services and health coverage, especially in the fields of disease prevention and health promotion, and improving the use of resources and administration of health services; promote the continued use of scientifically validated, agreed-upon, common indicators for assessing effectiveness, equity and efficiency of health systems;

Strengthen and promote development of domestic standards of practice, accreditation and licensing procedures, codes of ethics, and education and training programs for health personnel; improve the mix of health personnel in the provision of health services to better respond to national health priorities;

Intensify efforts and share and promote best practices to:

- reduce maternal and infant morbidity and mortality;
- provide quality reproductive health care and services for women, men and adolescents; and
- carry out commitments made at the Cairo International Conference on Population and Development and its five-year follow-up in New York;

Develop processes to evaluate the efficacy of alternative health practices and medicinal products to ensure public safety and share this experience and knowledge with other countries in the Americas;

Communicable Diseases

Commit, at the highest level, to combat HIV/AIDS and its consequences, recognizing that this disease is a major threat to the security of our people; in particular seek to increase resources for prevention, education and access to care and treatment as well as research; adopt a multi-sectoral and gender sensitive approach to education, to prevention and to controlling the spread of HIV/AIDS and Sexually Transmitted Diseases (STDs) by developing participatory programs especially with high risk populations, and by fostering partnerships with civil society including the mass media, the business sector and voluntary organizations; promote the use of ongoing horizontal mechanisms of cooperation to secure the safety of blood; increase national access to treatment of HIV/AIDS-related illnesses through measures striving to ensure the provision and affordability of drugs, including reliable distribution and delivery systems and appropriate financing mechanisms consistent with national laws and international agreements acceded to; continue dialogue with the pharmaceutical industry and the private sector in general to encourage the availability of affordable antiretrovirals and other drugs for HIV/AIDS treatment, and promote strategies to facilitate the sharing of drug pricing information including, where appropriate, that available in national data banks; promote and protect the human rights of all persons living with HIV/AIDS, without gender or age discrimination; utilize the June 2001 UN General Assembly Special Session on AIDS as a platform to generate support for hemispheric and national HIV/AIDS programs;

Enhance programs at the hemispheric, national and local levels to prevent, control and treat communicable diseases such as tuberculosis, dengue, malaria and Chagas;

Promote healthy childhood development through: prenatal care, expanded immunization programs, control of respiratory and diarrheal diseases by conducting programs such as the Integrated Management of Childhood Illnesses, health education, physical fitness, access to safe and nutritious foods, and the promotion of breast-feeding;

Non-Communicable Diseases

Implement community-based health care, prevention and promotion programs to reduce health risks and non-communicable diseases such as cardiovascular disease and including hypertension, cancer, diabetes, mental illness as well as the impact of violence and accidents on health;

Participate actively in the negotiation of a proposed Framework Convention on Tobacco Control; develop and adopt policies and programs to reduce the consumption of tobacco products, especially as it affects children; share best practices and lessons learned in the development of programs designed to raise public awareness, particularly for adolescents, about the health risks associated with tobacco, alcohol and drugs;

Connectivity

Provide sound, scientific and technical information to health workers and the public, utilizing innovations such as the Virtual Health Library of the Americas; encourage the use of tele-health as a means to connect remote populations and to provide health services and information to under-served groups, as a complement to the provision of existing health care services;

15. Gender Equality

Recognizing that women's empowerment, their full and equal participation in the development of our societies, and their equal opportunities to exercise leadership are all central to the reduction of poverty, the promotion of economic and social prosperity, people-centered sustainable development, consolidation of democracy and conflict resolution and the development of equal partnerships between women and men; further recognizing that these principles are the basis for promoting gender equality and women's human rights in the Americas and working towards the elimination of the full range of inequalities:

Endorse the *Inter-American Program on the Promotion of Women's Human Rights and Gender Equity and Equality* approved at the First Meeting of Ministers or of the Highest Ranking Authorities Responsible for the Advancement of Women, held in April 2000, by the CIM; endorse as well the *Regional Programme of Action for the Women in Latin America and the Caribbean 1995-2000* and the further actions and initiatives adopted at the Twenty-Third Special Session of the UN General Assembly (Beijing +5) to implement the *Beijing Declaration* and its *Platform for Action*; and integrate a gender perspective into the programs, actions and agendas of national and international events, to ensure that women's experiences and gender equality are an integral dimension of the design, implementation and evaluation of government and inter-American policies and programs in all spheres;

Strengthen national machineries and other government bodies responsible for the advancement of women and for the promotion and protection of the human rights of women; provide them with the necessary human and financial resources, including through exploring innovative funding schemes so that gender is integrated into all policies, programs and projects; and support both the fundamental role that women's organizations have played and will continue to play in advancing gender equality and the joint efforts between governments and the private sector which contribute to respect and understanding of the human rights of women;

Promote gender equity and equality and women's human rights by strengthening and fostering women's full and equal participation in political life in their countries and in decision-making at all levels;

Reinforce the role of the CIM as the technical advisor to the Summit Implementation Review Group (SIRG) on all aspects of gender equity and equality and recognize the importance of the CIM in follow-up to relevant Summit recommendations; provide for an appropriate level of resources to the CIM to carry out its role as the principal hemispheric policy-generating forum for the advancement of the human rights of women and particularly of gender equality; promote the support and participation of the IDB, the World Bank and ECLAC in the implementation of and follow-up to this Plan of Action;

Promote the use of information and communications technologies as a mechanism to address inequalities between men and women and ensure women's equality of access to these new technologies and to the requisite training; to this end, ensure that government connectivity programs and programming at local, national and regional levels, integrate a gender perspective representative of the diversity of women within various groups, including indigenous peoples and rural and ethnic minorities;

Strengthen systems for collecting and processing statistical data disaggregated by sex, and adopt the use of gender indicators that will contribute to a baseline analysis of the status of women and to the implementation of public policies at the national and regional levels, and that make it possible to improve the monitoring and assessment of regional and international agreements;

16. Indigenous Peoples

Recognizing that the unique cultures, histories and demographic, socio-economic and political circumstances of indigenous peoples (as the term is explained in the section of this Plan of Action entitled A Human Rights and Fundamental Freedoms@) in the Americas necessitate special measures to assist them in reaching their full human potential, and that their inclusion throughout our societies and institutions is a valuable element in the continuous strengthening, not only of human rights in our hemispheric community, but also, more broadly, of our democracies, economies and civilizations; noting that although progress has been made, it is necessary to strengthen participation of indigenous peoples, communities, and organizations, to promote an open and continuous dialogue between them and governments, and to continue to work together to ensure effective implementation of the relevant mandates in the Santiago Summit Plan of Action:

Make their best efforts, in accordance with national legislation, to encourage donor agencies, the

private sector, other governments, regional and international organizations as well as MDBs to support hemispheric and national conferences in order to exchange experiences among indigenous peoples and their organizations in implementing activities to promote their sustainable cultural, economic and social development, and in such other areas as may be identified by indigenous peoples;

Acknowledge the value that the world views, uses, customs and traditions of indigenous peoples can make to policies and programs related to the management of lands and natural resources, sustainable development and biodiversity; on this basis, develop corresponding strategies and methods to consider and respect indigenous peoples' cultural practices and protect their traditional knowledge in accordance with the principles and objectives of the *Convention on Biological Diversity*;

Increase the availability and accessibility of educational services in consultation with indigenous peoples, especially women, children and youth, in accordance with their values, customs, traditions and organizational structures, by promoting linguistic and cultural diversity in education and training programs for indigenous communities; promote national and regional strategies for indigenous women, children and youth; similarly, encourage international exchange programs and public and private sector internships in order to promote equal opportunity, raise the average school-leaving age, maximize individual and collective achievement, and promote lifelong learning for all indigenous people;

Promote and accommodate, as appropriate, the particular cultural, linguistic and developmental needs of indigenous peoples, in urban and rural contexts, into the development and implementation of educational initiatives and strategies, with special attention to building institutional capacity, connectivity and linkages, including through national focal points, with other indigenous peoples of the Hemisphere;

Promote and enhance, in all sectors of society, and especially in the area of education, the understanding of the contribution made by indigenous peoples in shaping the national identity of the countries in which they live;

Develop strategies, measures, and mechanisms aimed at ensuring the effective participation of indigenous peoples in the design, implementation and evaluation of comprehensive health plans, policies, systems and programs that recognize the value of developing holistic communities that take into consideration cultural, economic and social realities and circumstances;

Support the Health of Indigenous Peoples Initiative, promoted by PAHO, in assisting states and in consultation with indigenous peoples, to formulate integrated public policies and health systems that foster the health of indigenous peoples, in designing and implementing inter-cultural frameworks and models of care specifically aimed at addressing the health needs and priorities of these peoples, and in improving information collection, analysis and dissemination on the health and social conditions of these peoples, with particular emphasis on children;

Reduce the digital, communications and information gaps between the national average and indigenous peoples and communities, through relevant connectivity and communications programs and projects that provide services in the fields of political, economic and social development, including the use of indigenous peoples information networks;

Promote the collection and publication of national statistics to generate information on the ethnic composition and socio-economic characteristics of indigenous populations in order to define and evaluate the most appropriate policies to address needs;

Support the process of reform of the Inter-American Indian Institute, based on extensive consultations among states and indigenous peoples of the Hemisphere, and further develop processes to ensure broad and full participation of indigenous peoples throughout the inter-American system, including in the discussions on the *Proposed American Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*;

17. Cultural Diversity

Recognizing that respect for and value of cultural diversity contribute to social and economic dynamism, and are positive factors in the promotion of good governance, social cohesion, human development, human rights and peaceful co-existence in the Hemisphere, and that the effects of globalization offer great possibilities for the promotion of cultural diversity, but also raise concerns about the ability of some communities to express certain aspects of their cultural identity; further recognizing the unique role of cultural property in the strengthening of geographic, social, historic and anthropological bonds within societies; acknowledging the need to strengthen strategies to prevent the illicit trafficking in cultural property which is detrimental to the preservation of the collective memory and cultural heritage of societies and threatens the cultural diversity of the Hemisphere; and bearing in mind that the General Assembly of the UN declared the year 2001 as the Year of Dialogue Among Civilizations;

Enhance partnerships and exchanges of information, including through the use of information and communications technologies, by holding a series of seminars among experts, government officials and representatives of civil society on the importance of the linguistic and cultural diversity of the Hemisphere to promote a better acceptance, understanding, appreciation and respect among the peoples of the region;

Encourage the convocation of a meeting at the ministerial or highest appropriate level, with the support of the CIDI, to discuss cultural diversity with a view to deepening hemispheric cooperation on this issue;

Create an environment to foster awareness and understanding of cultural and linguistic diversity of countries in the Americas, through a variety of means, including the use of new communications technologies as well as the Internet; support, by means of broad collaboration, new media projects which promote inter-cultural dialogue through the production and distribution of cultural products

created for television, film, the recording industry, the publishing industry and the electronic media; enrich the diversity of cultural content of these industries, inter alia through the preservation and restoration of cultural property and through the return of illegally acquired cultural property in accordance with ur international obligations;

Promote social cohesion, mutual respect and development by:

- recognizing the contribution of physical education and fair, drug-free sport; and
- supporting initiatives which: preserve and enhance traditional and indigenous sport, strengthen the role of women in sport, and increase opportunities for children and youth, persons with disabilities and minorities to participate in and benefit from sport and other physical activities;

Commit to active cooperation among diverse institutions, at both the national and international levels, to eradicate the illicit traffic in cultural property further to the 1970 *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) Convention on the Means of Prohibiting and Preventing the Illicit Import, Export and Transfer of Ownership of Cultural Property* also, promote joint action with civil society organizations to implement and support policies, plans and programs that will strengthen and promote research, recovery, study, conservation, maintenance, restoration, access to and appreciation of cultural heritage and cultural property through proper care, preservation and use;

18. Children and Youth

Recognizing that promoting the rights of children and their development, protection and participation is essential to ensure that they reach their full potential; further recognizing the effectiveness and the need for intervention centered on protection against discrimination, inequity, abuse, exploitation and violence, especially of the most vulnerable and taking into account a gender perspective; asserting the importance of the cooperation endorsed at the Tenth Summit of Ibero-American Heads of States and Governments in Panama, as well as the significant opportunity for progress for children in 2001 in the context of the Inter-American Year of the Child and the Adolescent and the goals adopted at the 1990 World Summit for Children; and recognizing the vital contribution of the *Convention of the Rights of the Child* in the promotion and protection of children's rights, and the work undertaken by the Inter-American Children's Institute (IACI):

Implement and support the commitments contained in the *Agenda for War-Affected Children* agreed to by 132 states at the International Conference on War-Affected Children held in Winnipeg, Canada, in September 2000, including fostering the active participation of children and adolescents in policy, dialogue and programming for children and adolescents affected by armed conflict and also encouraging the establishment of a network for them; consider additional ways to monitor, report on and advocate the protection, rights and welfare of children affected by armed conflict in the Hemisphere in conjunction with the IACHR's Rapporteur for Children's Rights;

Promote actions to establish, strengthen and implement public policies to ensure the well-being and integral development of children and adolescents, and promote the convening of conferences, seminars and other national or multilateral activities dedicated to children and adolescents, especially throughout 2001 in the context of the Inter-American Year of the Child and the Adolescent;

Ensure that every child in conflict with the law is treated in a manner consistent with his/her best interests, in accordance with our obligations under the *Convention on the Rights of the Child* and other relevant international human rights instruments, including the *International Covenant on Civil and Political Rights;* bear in mind the *United Nations Standard Minimum Rules for the Administration of Juvenile Justice*; and provide training opportunities, as appropriate, including gender-sensitivity and human rights instruction, to those involved in the administration of justice;

Identify, share and promote best practices and approaches, particularly community-based approaches aimed at supporting families, meeting the needs of children and adolescents at risk and protecting them from physical or mental abuse, injury or violence, discrimination, neglect, maltreatment, and exploitation, including sexual abuse, commercial exploitation and the worst forms of child labor as expressed in ILO Convention 182; in accordance with national legislation, develop national policies and models for rehabilitation or judicial systems for minors, incorporating initiatives for crime prevention, safeguarding the due process of law, and allowing access to institutions and programs for rehabilitation and reintegration of child and adolescent offenders into society and their families;

Endorse and seek cooperative means to advance the recommendations contained in the *Kingston Consensus* of the Fifth Ministerial Meeting on Children and Social Policy, held in Jamaica in October 2000, which represents the region's contribution to the *UN Special Session for Children* to be held in September 2001;

Encourage cooperation to reduce cases of international abduction of children by one of their parents; consider signing and ratifying, ratifying, or acceding to, as soon as possible and as the case may be, *The Hague Convention of 25 October 1980 on Civil Aspects of International Child Abduction, The Hague Convention of 29 May 1993 on Protection of Children and Co-operation in respect of Inter-country Adoption*, and the 1989 *Inter-American Convention on the International Return of Children*; and comply with their obligations under these Conventions in order to prevent and remedy cases of international parental child abduction;

In order to protect and promote children's rights, develop and implement inter-sectoral policies and programs, which may include the promotion of civil registration of all children, and allocate appropriate resources to undertake these tasks; establish and support cooperation amongst states as well as with civil society and young people to ensure effective implementation and monitoring of children's rights, including country-appropriate indicators of the health, development, and well-being of children, and through sharing best practices on reporting through national reports by States Parties to the *Convention on the Rights of the Child*;

Promote consultation, participation and representation of young people in all matters affecting them by providing access to reliable information and opportunities for them to express their views and contribute to discussions in local, national, regional and international fora and events;

Reinforce the role of PAHO, the IACI, and the IACHR as technical advisors to the SIRG, on all aspects of children's issues, and recognize the importance of these institutions in follow-up of relevant Summit recommendations.

Follow Up to the Plan of Action

On the occasion of our third meeting, in Quebec City, we underscore the need to deepen and broaden our cooperation to meet the needs and provide for the aspirations of citizens. To achieve these objectives, it is fundamental that we effectively implement the commitments we have made. To this end:

We recognize the primary role of governments in the implementation of the Plan of Action.

We welcome and encourage the extensive sectoral cooperation that exists at the ministerial level in various sectors, which form the building blocks of hemispheric cooperation. We direct our respective Ministers to continue to support the implementation of the mandates contained within this Plan of Action and to report on progress.

Summit Management

We continue to support the SIRG as the primary body, accountable through Foreign Ministers, for the monitoring of implementation of Summit mandates.

With the objective of strengthening hemispheric inclusion in the Summit of the Americas process, we agree to the formation of a regionally representative Executive Council of the SIRG, with a permanent Steering Committee composed of past, current and future Summit hosts. The Executive Council shall serve:

- to assess, strengthen and support follow-up of Summit initiatives, with the OAS serving as the technical secretariat and institutional memory of the Summit process;
- to maximize coherence between the Summit of the Americas process and mandates and subregional Summit processes;
- to deepen partnerships and coordination between the Summit of the Americas process and its partner institutions (OAS, PAHO, IICA, IDB, ECLAC, and the World Bank), including examination of the suitability of new relationships with subregional MDBs; and
- to advance greater engagement and partnerships with subregional foundations, and with civil society groups, including business and the voluntary sector, in the support of Summit mandates.

The Steering Committee shall assist the Summit Chair in preparing for future Summits, including preparations for SIRG meetings.

Implementation and Financing

We underscore the need for ongoing dialogue and coordination in the inter-American system to ensure the effective and efficient implementation of Summit mandates. We welcome the engagement of the institutional partners (OAS, PAHO, IICA, IDB, ECLAC and the World Bank) in all stages of the Summit of the Americas process and endorse:

- regular dialogue between the SIRG and the partner institutions to ensure coordination in the planning, financing and implementation of Summit mandates;
- participation of the Heads of the partner institutions at future ministerial-level meetings of the SIRG; and
- the strengthening of collaboration and greater exchanges of information and expertise among MDBs, inter-American organizations and national agencies, with a view to encouraging effective use of their resources, optimizing effectiveness of program delivery, avoiding unnecessary overlap and duplication in existing mandates, maximizing funding opportunities for beneficiaries and ensuring consistency in the implementation of the Summit initiatives aimed at advancing greater social equity.

We recognize the essential role of the MDBs and funding agencies in mobilizing expertise and resources in support of the social and economic goals of the Plan of Action. We direct our Ministers, working with the SIRG, to explore with the partner institutions, the ongoing financial support of initiatives, and encourage:

- our national representatives on the Boards of these institutions to promote the development of programs supportive of the Summit's social and economic goals;
- efforts of the IDB and the World Bank to provide expertise and mobilize resources for initiatives consistent with priority areas of programming;
- active pursuit of improved communication and coordination between National Coordinators and Executive Directors of the IDB and the World Bank, including a meeting between the SIRG and Executive Directors to discuss implementation of Summit mandates;
- the strengthening of relationships at the national level among government ministries and agencies responsible for the implementation of Summit mandates, the IDB and the World Bank, to ensure greater exchange in the planning and implementation of Summit mandates;
- Western Hemisphere Finance Ministers to increase their engagement in and support of the overall Summit of the Americas agenda, both with respect to their position as Finance Ministers, and as

applicable, as Governors of the MDBs; we instruct our Finance Ministers to give consideration to the establishment of financial mechanisms to support the Summit initiatives; and

- Efforts of the Inter-American Agency for Cooperation and Development (IACD) to secure financing from both traditional and new sources, including new partnerships with the private sector, and its efforts to have the goals of the Summit inform the development of its Strategic Plan 2002-2005.

We recognize the central role of the OAS in supporting the Summit of the Americas process and the function that the OAS Special Committee on Inter-American Summits Management (CEGCI) fulfills in coordinating the efforts of the OAS in this regard and in serving as a forum for civil society to contribute to the Summit of the Americas process.

We instruct Foreign Ministers at the next General Assembly of the OAS in San Jose, Costa Rica, to strengthen and reform, where appropriate, the institutional mechanisms and financial capacity of the General Secretariat of the Organization to support the Summit of the Americas process, as technical secretariat, and to provide support to ministerial and sectoral meetings relevant to the OAS. In addition, we instruct the creation of a specific fund to finance the activities to support the SIRG.

We further support consideration by the OAS, other inter-American organizations and national governments, of ways in which civil society can contribute to the monitoring and implementation of Summit mandates, for recommendation to the SIRG as well as further development of mechanisms and information systems to ensure the dissemination of information on the Summit of the Americas process and the commitments assumed by governments.

---

1. Mexico understands that all of Chapter 4 of Plan of Action, including its title "Hemispheric Security" and all of its concepts and provisions, will be addressed in the appropriate OAS fora, in conformity with the madate of the Second Summit of the Americas, held in Santiago de Chile, in April 1998.

Last updated: 2001/04/26 cja

Disclaimer: The Government of Canada does not guarantee the accuracy and assumes no responsibility for the use of information available at this World Wide Web (WWW) site. Americascanada.org contains links to many other sites of interest. The views expressed by those sites do not necessarily represent those of the Hemisphere Summit Office or the Government of Canada. We do hope you find the links useful.
© Government of Canada, 2001 - All Rights Reserved.

Government of Canada / Gouvernement du Canada

Canada

Sommet des Amériques 2001

Plan D'action

1. Pour le meilleur fonctionnement de la démocratie
2. Droits de la personne et libertés fondamentales
3. Justice, état de droit et sécurité de la personne
4. Sécurité hémisphérique
5. Société civile
6. Commerce, investissement et stabilité financière
7. Infrastructure et environnement réglementaires
8. Gestion des catastrophes
9. Fondation écologique pour un développement durable
10. Gestion de l'agriculture et développement rural
11. Travail et emploi
12. Croissance avec équité
13. Éducation
14. Santé
15. Égalité des sexes
16. Peuples autochtones
17. Diversité culturelle
18. Enfants et jeunes

Menu

[redacted]

Plan D'action
Communiqués de presse et allocutions
Les thèmes
La société civile
La connectivité
Canada et les Sommets des Amériques - Rapport National
L'historique
Foire aux questions
Médiathèque
Services sur place

Visitez notre site sur le Sommet des Amériques

Plan D'action

Pour renforcer la démocratie, créer la prospérité et réaliser le potentiel humain, nos gouvernements vont:

1. Pour le meilleur fonctionnement de la démocratie

Procédures et processus électoraux

Reconnaissant la relation entre la démocratie, le développement durable, la séparation des pouvoirs et des institutions gouvernementales efficaces, et prenant acte du fait que la transparence et la responsabilité des systèmes électoraux ainsi que l'indépendance des organes chargés de la conduite et de la vérification d'élections libres, justes et régulières, sont des éléments essentiels pour susciter l'appui en faveur des institutions démocratiques nationales et la participation à ces dernières:

Mettre en commun les pratiques exemplaires et les meilleures technologies pour accroître la participation des citoyens aux processus électoraux, notamment dans les domaines de l'éducation des électeurs, de la modernisation et de la simplification de leur inscription, du mode de scrutin et du processus de dépouillement des votes, tout en tenant compte de la nécessité de préserver l' intégrité du processus électoral et de promouvoir la pleine participation et intégration de toutes les personnes admissibles à exercer leur droit de vote, sans discrimination;

Continuer d'améliorer les mécanismes électoraux, en utilisant les technologies de l'information et des communications dans la mesure du possible, afin de garantir réellement l'impartialité, la promptitude et l'indépendance d'action des organismes, des tribunaux ou des autres instances chargées de la conduite, de la surveillance et de la vérification des élections à l'échelle nationale et infranationale, et de renforcer et de faciliter, avec l'appui de l'Organisation des États américains (OÉA) et d'autres organisations régionales et internationales, la coopération hémisphérique et l'échange d'expériences législatives et technologiques dans ces domaines, et le déploiement d'observateurs, lorsqu'il est sollicité;

Convoquer, sous l'égide de l'OÉA et en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID), des réunions d' experts pour faire un examen plus approfondi de questions telles que l'inscription des partis politiques, l'accès des partis politiques au financement et aux médias, le financement des campagnes électorales, la surveillance et la diffusion des résultats électoraux, et les relations des partis politiques avec les autres secteurs de la société;

Transparence et bonne gouvernance

Reconnaissant que la bonne gouvernance nécessite des institutions gouvernementales efficaces, représentatives, transparentes et tenues de rendre compte à tous les niveaux, la participation du public, des freins et contrepoids efficaces ainsi que la séparation des pouvoirs, et prenant note du rôle des technologies de l'information et des communications dans la réalisation de ces objectifs:

Promouvoir la coopération entre les organismes nationaux de l' hémisphère chargés d'élaborer et de maintenir des procédures et des pratiques pour la préparation, la présentation, la vérification et la surveillance des comptes publics avec l'assistance technique, le cas échéant, des organisations multilatérales et des banques multilatérales de développement (BMD), et encourager les échanges de renseignements sur les activités de surveillance liées à la collecte, à l'affectation et à la dépense des fonds publics;

Encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l' équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA);

Travailler conjointement afin de faciliter la coopération entre les institutions nationales ayant la responsabilité de garantir la protection, la promotion et le respect des droits de la personne ainsi que l'accès à l'information et la liberté de l'information, dans l'optique d'élaborer des pratiques exemplaires pour améliorer l'administration de l'information que détiennent les gouvernements sur les personnes, tout en facilitant l'accès des citoyens à cette information;

Créer et mettre en œuvre, avec l'appui technique et financier des organisations multilatérales et des BMD, le cas échéant, des programmes pour favoriser, en recourant, lorsqu'il y a lieu, aux technologies de l'information et des communications, la participation du public et la transparence dans les processus décisionnels et dans la prestation de services gouvernementaux, et pour publier l'information, dans les délais prévus par les lois nationales, à tous les niveaux du gouvernement;

Médias et communications

Notant que l'accès aux technologies de l'information et des communications, nouvelles et existantes, a des incidences de plus en plus notables sur la vie des particuliers et recèle des possibilités considérables en ce qui concerne le développement démocratique, et que les médias ont un rôle important à jouer dans la promotion d' une culture démocratique:

Faire en sorte que les médias ne subissent pas d'interventions arbitraires de la part de l'État et, plus précisément, œuvrer pour éliminer les obstacles juridiques ou réglementaires à l'accès aux médias par les partis politiques inscrits, notamment en facilitant, lorsque cela est possible, un accès équitable aux stations de radio et de télévision pendant les campagnes électorales;

Encourager la coopération entre les radiodiffuseurs publics et privés, incluant les câblodistributeurs, et les organismes indépendants chargés de la réglementation de la radiodiffusion et les organisations gouvernementales, de manière à faciliter l'échange des pratiques exemplaires dans le domaine de l'industrie et des meilleures technologies à l'échelle hémisphérique, afin de pouvoir garantir la liberté, l'ouverture et l'indépendance des médias;

Encourager les efforts d'autoréglementation des médias, notamment les normes de conduite éthiques, pour répondre aux préoccupations de la société civile à l'égard, notamment, de la réduction de la diffusion de l'extrême violence et de stéréotypes négatifs à l'égard des femmes, et des groupes ethniques, sociaux, ou d'autres groupes, contribuant ainsi à la promotion des changements d'attitudes et de modèles culturels, grâce à la projection d'images pluralistes, équilibrées et non discriminatoires;

Lutte contre la corruption

Reconnaissant que la corruption porte sérieusement atteinte aux institutions politiques démocratiques et au secteur privé, affaiblit la croissance économique et compromet les besoins et les intérêts fondamentaux des groupes les moins privilégiés d'un pays, et que la prévention et le contrôle de ces problèmes sont la responsabilité du gouvernement ainsi que des institutions législatives et judiciaires:

Envisager, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou de ratifier la *Convention interaméricaine contre la corruption*, ou d'y adhérer, conformément à leurs cadres législatifs respectifs, et promouvoir la mise en œuvre efficace de la *Convention*, notamment par le biais du *Programme interaméricain de coopération dans la lutte contre la corruption*, et des programmes et activités connexes de coopération technique, incluant ceux des organisations multilatérales et des BMD pertinentes, dans les domaines de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, ainsi que de programmes que chaque pays conçoit et met en œuvre, conformément aux lois nationales, en recourant à ses propres organes appropriés, qui sont susceptibles d'avoir besoin d'aide;

Appuyer la création, dès que possible, et en tenant compte de la recommandation de l'OÉA, d'un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre de la *Convention interaméricaine contre la corruption* par les États parties à cet instrument;

Soutenir la consolidation du Réseau interaméricain de coopération contre la corruption dans le contexte de l'OÉA, ainsi que les initiatives visant à renforcer la coopération entre les conseillers en éthique et les membres de la société civile;

Renforcer, en collaboration avec les organisations multilatérales et les BMD, le cas échéant, la participation de la société civile à la lutte contre la corruption, au moyen d'initiatives qui promeuvent l'organisation, la formation et les réseaux de groupes de citoyens ayant des projets concrets destinés à accroître la transparence et la responsabilité dans la gouvernance;

Continuer de promouvoir des politiques, des processus et des mécanismes qui protègent les intérêts publics, le recours à des mécanismes de divulgation des actifs pour les fonctionnaires, afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et incompatibilités, ainsi que d'autres mesures augmentant la transparence.

Renforcer le pouvoir des administrations locales

Reconnaissant que la participation des citoyens et une représentation politique appropriée sont le fondement de la démocratie et que les administrations locales sont les plus proches des citoyens dans leur vie quotidienne:

Promouvoir des mécanismes visant à faciliter la participation des citoyens à la vie politique, en particulier dans les administrations locales ou municipales;

Promouvoir le développement, l'autonomie et le renforcement institutionnel des administrations locales, afin de susciter les conditions favorables au développement économique et social durable de leurs communautés;

Renforcer la capacité institutionnelle des administrations locales, pour permettre la pleine et équitable participation des citoyens aux politiques publiques, sans aucune discrimination, faciliter l'accès aux services fondamentaux pour améliorer la qualité de vie des citoyens, et renforcer la décentralisation et le développement intégral de ces services, en partie grâce à un financement proportionnel et opportun et à des initiatives permettant aux administrations locales de générer et d'administrer leurs propres ressources;

Promouvoir le partage de l'information, des pratiques exemplaires et de l'expertise administrative entre le personnel des administrations locales, les associations d'administrations locales, les associations communautaires et le public, en facilitant notamment l'accès des municipalités aux technologies de l' information et des communications et en encourageant la coopération et la coordination entre les associations de maires et d'administrations locales, au niveau national, infrarégional et régional;

Stimuler la coopération internationale en ce qui concerne la formation des directeurs et des gestionnaires des administrations locales;

Appuyer la convocation, en Bolivie, d'une réunion des ministres ou des plus hautes autorités au responsables des politiques de décentralisation, de la participation des administrations locales et des citoyens aux administrations municipales, et examiner soigneusement les recommandations de la sixième Conférence interaméricaine des maires, ainsi que d'autres processus pertinents;

Appuyer le Programme de coopération et de décentralisation des administrations locales de l'OÉA, notamment, avec l'appui de la BID, l'élaboration de programmes et la véritable inclusion des citoyens aux processus décisionnels;

2. Droits de la personne et libertés fondamentales

Reconnaissant que la protection et la promotion universelles des droits de la personne, notamment des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, ainsi que le respect des normes et principes du droit humanitaire international basé sur les principes d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance, sont fondamentaux pour le fonctionnement de la société démocratique et, soulignant l'importance du respect de l'état de droit, de l'accès réel et équitable à la justice et de la participation de tous les éléments de la société aux processus décisionnels publics:

Mise en œuvre des obligations internationales et respect des normes internationales

Envisager, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou ratifier tous les instruments universels et hémisphériques relatifs aux droits de la personne, ou d'y adhérer, prendre des mesures concrètes au niveau national pour promouvoir et renforcer le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales de tous, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les peuples autochtones, les migrants, les citoyens de retour, les personnes handicapées et les personnes appartenant aux autres groupes vulnérables ou victimes de discrimination, et noter que l'utilisation du mot « peuples » dans ce document ne peut être interprétée comme ayant des incidences quant aux droits qui s' attachent au terme en vertu du droit international; et les droits associés à l'expression « peuples autochtones » ont une signification spécifique selon le contexte, qui est dûment déterminée dans les négociations multilatérales des textes des déclarations traitant spécifiquement de tels droits;

Réaffirmer leur détermination à combattre et à éliminer l' impunité à tous les niveaux de nos sociétés, en renforçant les systèmes judiciaires et les organismes nationaux des droits de la personne;

Combattre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, où qu'ils se produisent, conformément au droit international et, plus particulièrement, demander à tous les États d'envisager de ratifier le *Statut de Rome de la Cour pénale internationale* ou d'y adhérer, selon le cas;

Reconnaître l'importance de la Conférence préparatoire régionale des Amériques pour la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui a eu lieu à Santiago, au mois de décembre 2000, et entreprendre de participer activement à la Conférence mondiale qui doit avoir lieu, en Afrique du Sud, en 2001, en promouvant ses objectifs et en insistant sur le fait que les programmes politiques basés sur le racisme, la xénophobie ou les doctrines de supériorité raciale doivent être condamnés comme étant incompatibles avec la démocratie et une gouvernance transparente et comptable;

Soutenir à l'OÉA les efforts relativement à la nécessité d' élaborer une convention interaméricaine contre le racisme et les formes connexes de discrimination et d'intolérance;

Renforcer les systèmes de droits de la personne

Continuer de promouvoir des mesures concrètes pour renforcer et améliorer le système interaméricain des droits de la personne et, en particulier, le fonctionnement de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et de la Commission interaméricaine des droits de l' homme

(CIDH), en mettant l'accent sur l'universalisation du système interaméricain des droits de la personne, l'augmentation de l'adhésion à ses instruments fondamentaux, le respect des décisions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et le suivi des recommandations de la Commission, la facilitation de l'accès des personnes à ce mécanisme de protection, l'augmentation substantielle des ressources affectées au maintien des opérations courantes, notamment en encourageant les contributions volontaires, l'examen de la possibilité que la Cour et la CIDH fonctionnent en permanence, et charger la XXXI[e] Assemblée générale de l' OÉA, qui aura lieu à San José, au Costa Rica, au mois de juin de cette année, d'initier des mesures visant à atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus;

Renforcer la capacité des institutions gouvernementales chargées de la promotion et de la protection des droits de la personne, telles que les organismes nationaux des droits de la personne, reconnaissant ainsi leur rôle important, et contribuer à la constitution effective d'un réseau réunissant toutes les institutions de ce type de l'hémisphère, en recourant aux technologies de l'information et des communications pour promouvoir et concrétiser une coopération durable et une meilleure coordination;

Créer et renforcer des plans d'action nationaux en matière de droits de la personne, conformément au mandat de la *Déclaration et Programme d'* action de Vienne de 1993 et encourager des organismes indépendants nationaux des droits de la personne en cherchant, le cas échéant, le soutien technique et financier d' organisations multilatérales, des BMD et d'organismes multilatéraux spécialisés;

S'efforcer de promouvoir et de mettre en œuvre la *Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'* homme et les libertés fondamentales universellement *reconnus* (appelée parfois la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme);

Faire progresser, au sein de l'OÉA, les négociations sur le *Projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones*, en vue de parvenir à sa conclusion et à son adoption le plus tôt possible;

Migration

Réaffirmant les engagements pris en 1998, lors du Sommet de Santiago, à l'égard de la protection des droits de la personne des migrants, notamment des travailleurs migrants et de leurs familles:

Renforcer la coopération entre les États pour aborder, avec une orientation globale, objective et à long terme, les manifestations, les origines et les incidences des migrations dans la région;

Promouvoir la reconnaissance de la valeur d'une coopération étroite entre les pays d'origine, les pays de transit et les pays de destination, afin d'assurer la protection des droits de la personne des migrants;

Élaborer un programme interaméricain, au sein de l'OÉA, pour la promotion et la protection des droits de la personne des migrants, notamment des travailleurs migrants et de leurs familles, en tenant compte des activités de la CIDH, et appuyer le travail du Rapporteur spécial relativement aux travailleurs migrants de la CIDH et celui du Rapporteur spécial de l'ONU sur la migration;

S'engager à se lancer dans la coopération et l'échange d'information les plus vastes possibles entre les États au sujet des réseaux de trafic illicite, en organisant, notamment, des campagnes préventives sur les dangers et les risques auxquels se trouvent confrontés les migrants, en particulier les femmes et les enfants qui, souvent, peuvent être victimes d'un tel trafic, en vue d'éliminer ce crime;

Créer des liens avec les processus sous-régionaux, tels que la Conférence régionale sur les migrations et la Conférence sud-américaine sur les migrations, qui sont des forums de dialogue, afin d'échanger des informations sur le phénomène des migrations et de promouvoir la collaboration avec des organisations internationales spécialisées, telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour faire progresser et coordonner les efforts déployés pour la mise en œuvre des mandats du Sommet;

Droits de la personne des femmes

Continuer de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le Rapport du rapporteur spécial de la CIDH sur le statut de la femme dans les Amériques de 1998, et assurer, le cas échéant, leur évaluation et la mise en place de mécanismes de suivi nationaux;

Intégrer pleinement les droits de la personne des femmes dans les travaux des institutions de l'hémisphère, notamment de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et de la CIDH, et élargir la nomination de femmes comme candidates à des postes dans ces organes;

Demander à l'OÉA, par l'intermédiaire de ses organes spécialisés et, en particulier, de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), de faciliter l'intégration d'un point de vue tenant compte des différences entre les sexes dans les travaux de tous ses organes, organismes et entités, en recourant à l'élaboration de programmes de formation et à la diffusion de l'information sur les droits de la personne des femmes, et de soutenir les gouvernements dans la compilation et la diffusion systématiques des données non regroupées sur le sexe;

Élaborer, examiner et mettre en œuvre des lois, des procédures, des codes et des règlements pour garantir la compatibilité avec les obligations juridiques internationales et pour interdire et éliminer toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe, et continuer les travaux entrepris au Sommet de Santiago, qui ont fixé pour objectif d'instaurer l'égalité juridique entre les hommes et les femmes d'ici 2002;

Élaborer des politiques et des pratiques supplémentaires pour combattre la violence contre les

femmes, notamment la violence familiale, conformément à la définition établie dans la *Convention interaméricaine sur la prévention, la punition et l'* élimination de la violence contre les femmes (Convention de Belém do Pará);

Envisager, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou ratifier la *Convention sur l'* élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies et de son Protocole facultatif, ou d'y adhérer;

Droits de la personne des enfants et des adolescents

Envisager comme une question prioritaire, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou ratifier les deux Protocoles facultatifs à la *Convention relative aux droits de l'* enfant des Nations Unies, plus particulièrement sur la participation des enfants aux conflits armés, et sur la vente d' enfants, la pornographie juvénile et la prostitution enfantine, ou d'y adhérer; chercher à intégrer pleinement leurs obligations d' après la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'* enfant et des autres instruments internationaux en matière de droits de la personne dans les politiques, les pratiques et les textes de lois nationaux;

Intégrer pleinement les droits de la personne des enfants et des adolescents aux travaux des institutions de l'hémisphère, notamment à ceux de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, de la CIDH et de l'Institut interaméricain de l'enfant (IIE);

Liberté d'opinion et d'expression

Continuer à appuyer les travaux du système interaméricain des droits de la personne dans le domaine de la liberté d'expression, par le biais du Rapporteur spécial chargé des questions relatives à la liberté d'expression de la CIDH, ainsi que procéder à la diffusion de la jurisprudence comparée, et s'efforcer de veiller à ce que les textes de lois nationaux sur la liberté d'expression soient conformes aux obligations juridiques internationales;

Veiller à ce que les lois nationales relatives à la liberté d' expression soient appliquées à tous de manière équitable, en respectant la libre expression et le libre accès à l'information de tous les citoyens, s'assurer que les journalistes et les guides d' opinion soients libres d'enquêter et de publier sans crainte de représailles, de harcèlement ou de mesures de rétorsion, notamment d'un emploi abusif des lois anti-diffamation;

3. Justice, état de droit et sécurité de la personne

Reconnaissant que l'égalité d'accès à une justice indépendante, impartiale et opportune est l'une des pierres angulaires de la démocratie, du développement économique et social, accueillant favorablement la tenue plus fréquente de réunions, de consultations et une plus grande collaboration, notamment entre nos ministres de la Justice, nos juges des Cours suprêmes, nos procureurs généraux, nos ombudsmans, nos responsables de l'application de la loi et autres, et prenant note avec satisfaction de l'intérêt accru porté à la collaboration et au partage des expériences pour élaborer et mettre en œuvre des réformes en matière judiciaire et d'application des lois:

Accès à la justice

Soutenir les initiatives et les programmes publics et privés visant à informer les personnes de leurs droits à l'égard de l' accès à la justice, et promouvoir des mesures assurant un accès prompt, équitable et universel à la justice;

Promouvoir la coopération pour échanger des expériences en matière de mécanismes alternatifs de règlement des différends, afin d'accélérer l'administration de la justice, notamment chez les peuples autochtones, ce pour quoi ils peuvent avoir besoin, selon le cas, du soutien de l'OEA, de la BID et de celui d'autres entités;

Indépendance du pouvoir judiciaire

Encourager des mesures visant à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, notamment une sélection transparente de l' appareil judiciaire, un mandat des magistrats d'une durée stable, des normes de conduite et des systèmes appropriés de reddition des comptes;

Réunions des ministres de la Justice de l'hémisphère

Continuer à appuyer les travaux réalisés dans le cadre des réunions des ministres de la Justice et des procureurs généraux des Amériques, dont la quatrième réunion aura lieu à Trinité-et-Tobago, ainsi que dans les réunions ultérieures, et la mise en œuvre de leurs conclusions et recommandations;

Élaborer pour le Centre d'études juridiques des Amériques un plan de financement qui tienne compte des intérêts et des ressources des gouvernements et des autres donateurs probables, et qui permettra au Centre de contribuer non seulement à la modernisation et à la formulation de la politique publique dans ce domaine, mais aussi au développement institutionnel des systèmes judiciaires de la région;

Élaborer, par le biais de réunions des ministres de la Justice et d'autres mécanismes pertinents, en recherchant le soutien technique et financier d'autres organisations multilatérales et BMD, le cas échéant, un échange de pratiques exemplaires et de recommandations conforme aux normes internationales en matière de droits de la personne, pour réduire le nombre des personnes en détention préventive, mettre en œuvre des formes alternatives de peines pour les délits mineurs et améliorer les conditions dans les prisons de tout l'hémisphère;

Créer, au sein de l'OÉA, un réseau d'information sur Internet réunissant les autorités juridiques compétentes en matière d' extradition et d'assistance juridique mutuelle, afin de faciliter les communications directes et régulières entre ces autorités et de cerner les problèmes communs qui se posent dans le traitement de questions et de cas particuliers méritant une attention et un règlement collectifs;

Lutte contre le problème de la drogue

Reconnaissant la nature extrême du problème de la drogue dans la région, renouvelant leur engagement inconditionnel en faveur de la lutte sous toutes ses formes, dans une perspective intégrale, conformément au principe de responsabilité partagée, grâce à la coordination d'efforts nationaux et dans un esprit de coopération et de respect mutuel, tel qu'il est établi dans la *Stratégie antidrogue* dans l'hémisphère, et reconnaissant aussi les travaux accomplis par la Commission interaméricaine de la lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et le groupe gouvernemental d' experts nommés pour lancer le premier cycle du Mécanisme multilatéral d'évaluation (MME):

Prendre note avec satisfaction de la création et de la mise en œuvre du MME, et réitérer leur engagement à faire de cet instrument, unique au monde, un pilier d'une coopération hémisphérique constructive dans la lutte contre tous les éléments liés au problème de la drogue;

Mettre en œuvre les propositions et les recommandations trouvées dans les rapports nationaux et le rapport hémisphérique, approuvés par la CICAD, conformément à la situation spécifique à chaque pays;

Continuer de renforcer et examiner le MME pour surveiller les efforts nationaux et hémisphériques dans le cadre de la lutte contre les drogues, et recommander des mesures concrètes pour encourager la coopération interaméricaine et les stratégies nationales visant à lutter contre ce fléau;

Recommander:

- L'intensification des efforts communs de la BID et de la CICAD afin d'obtenir des ressources financières de la communauté internationale des donateurs grâce à des groupes consultatifs soutenant les efforts antidrogues, pour des programmes alternatifs de développement et de réduction de la demande;
- Créer des unités ayant des fonctions de renseignements financiers dans les pays qui ne l'ont pas encore fait, avec l' appui de la CICAD et d'organismes internationaux spécialisés dans ce domaine, ce pour quoi, dans ce contexte, il est recommandé que les efforts de formation de la CICAD et de la BID soient élargis;
- Élaborer, dans le cadre de la CICAD, une stratégie à long terme incluant un programme d'une durée de trois ans, pour mettre au point un mécanisme de base homogène en vue d'estimer les coûts sociaux, humains et économiques du problème de la drogue dans les Amériques, et soutenir les pays en leur apportant l'assistance technique nécessaire;

Promouvoir une coopération bilatérale et multilatérale et un échange d'information sur les politiques et les mesures relatives à la prévention, au traitement, à la rééducation et au contrôle de l' approvisionnement en matière de drogue, et organiser des campagnes de sensibilisation pour favoriser la sensibilisation du public aux risques que représente la consommation de drogues;

Soutenir des mesures visant à faire obstacle au crime organisé, au blanchiment d'argent, au détournement de précurseurs chimiques, au financement de groupes armés et à d'autres activités illicites découlant du trafic des drogues et des armes;

Promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale, afin d' étudier d'une manière intégrale le phénomène du déplacement de différents facteurs liés au problème de la drogue, notamment le déplacement de personnes et les récoltes illicites;

Criminalité transnationale organisée

Encourager tous les pays de l'hémisphère, dans les meilleurs délais et selon le cas, à signer et ratifier, ou à ratifier la *Convention sur la criminalité transnationale organisée*, des Nations Unies, son *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer*, et de son *Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*, ou à y adhérer, ainsi que son *Protocole contre la fabrication et le commerce illicites des armes à feu, de leurs pièces et de leurs munitions*, lorsque ce protocole sera prêt pour la signature;

Mettre en œuvre des stratégies collectives, dont celles se dégageant des réunions des ministres de la Justice des Amériques, afin de renforcer la capacité institutionnelle des États d'échanger des informations et des éléments de preuve, en concluant, au besoin, des accords internationaux sur l'assistance juridique mutuelle, d' élaborer et diffuser des rapports nationaux, de renforcer la coopération, en recherchant le soutien technique et financier d' organisations multilatérales et des BMD, le cas échéant, en vue de lutter conjointement contre les formes naissantes d'activités criminelles transnationales, notamment contre le trafic de personnes et le blanchiment des produits et des actifs découlant du crime et du crime cybernétique;

Examiner les lois et les politiques nationales afin d'améliorer la coopération dans des domaines tels que l'assistance juridique mutuelle, l'extradition et la déportation vers les pays d'origine, en reconnaissant les préoccupations majeures des pays qui déportent certains ressortissants étrangers ayant commis des crimes vers ces pays et les préoccupations majeures des pays d'accueil à l'égard des effets négatifs qu'entraînent ces

déportations sur les incidences de la criminalité dans les pays d'origine, et expriment le souhait de travailler ensemble, au besoin, afin d'atténuer les effets négatifs sur nos sociétés;

Promouvoir, si nécessaire, et conformément aux lois nationales, l'adoption de techniques d'enquête, prévues par la *Convention contre la criminalité transnationale organisée* des Nations Unies; ces techniques sont un outil très important dans la lutte contre le crime organisé;

Prévention de la violence

Reconnaissant que la violence et le crime sont de sérieux obstacles à l'harmonie sociale et au développement démocratique et socio-économique de l'hémisphère, et prenant également note de la nécessité urgente d'une approche intégrale pour la prévention de la violence:

Encourager nos institutions nationales à travailler de concert et à coordonner avec toutes les organisations multilatérales et les BMD compétentes afin de mettre en œuvre des programmes intégrés, notamment des initiatives portant sur le règlement des différends, s'il y a lieu, pour susciter une prévention soutenue, une attention permanente, une sensibilisation de la population et un traitement pertinent dans les cas de violence contre des personnes, des familles et des communautés, en renforçant les capacités institutionnelles nationales dans ces domaines;

Envisager d'instaurer une coopération avec les médias et l' industrie du divertissement, afin d'éviter la promotion et la diffusion d'une culture de violence, en contribuant à une culture de paix;

Encourager une plus grande utilisation des techniques policières communautaires, pour instaurer un dialogue et une interaction accrue des autorités chargées de l'application de la loi avec les groupes de la société civile et les communautés locales;

Promouvoir la coopération pour moderniser le droit pénal, en recourant aux technologies de l'information et des communications, au besoin, et en mettant l'accent sur la formation en matière de droits de la personne et sur la prévention des actes de violence, en particulier de la violence perpétrée par des fonctionnaires chargés de l'application de la loi, en vue de réduire la violence contre les civils et de promouvoir, dans nos sociétés, les valeurs nécessaires pour conserver l'harmonie sociale;

Promouvoir l'échange d'expériences et de pratiques exemplaires nationales sur le recours aux techniques policières de profilage dans l'intention de prévenir les détentions fondées sur la partialité, qui tendent à frapper principalement les minorités et les personnes défavorisées;

Élargir les possibilités de mettre en commun les expériences, les techniques et les pratiques exemplaires entre les organismes du gouvernement et la société civile qui interviennent dans la lutte contre la violence psychologique, sexuelle ou physique, au foyer et en milieu de travail, en reconnaissant que cette violence vise, dans l'immense majorité des cas, des femmes et des enfants;

S'efforcer d'adopter les mesures nécessaires pour prévenir, empêcher et punir la violence, la ségrégation et l'exploitation des femmes, des mineurs, des personnes âgées, des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables, et de veiller à ce que la législation nationale prévoie les actes de violence contre eux et à ce que ces lois soient appliquées, en reconnaissant que, lorsque les victimes de la violence ont besoin d'une aide juridique pour obtenir réparation, tous les efforts doivent être déployés pour garantir qu'elles reçoivent cette aide;

Demander aux organisations multilatérales et aux autres organismes participant à la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence d'intensifier leur soutien et leur assistance technique à l'égard des pays qui en font la demande, dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de mesures nationales portant sur ce sujet;

Promouvoir des mesures concrètes pour empêcher les actes hostiles contre les minorités de l'hémisphère ainsi que les activités violentes locales, régionales et internationales de mouvements soutenant et promouvant des idéologies racistes et des pratiques terroristes pour atteindre leurs objectifs;

Accroître la coopération régionale en vue d'empêcher l' utilisation d'armes à feu et de munitions à des fins criminelles et examiner, au besoin, des mesures et des lois additionnelles au niveau national;

Mettre en œuvre, dès que possible, la *Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes*, et appliquer, s'il y a lieu, les Règlements modèles de la CICAD;

4. Sécurité hémisphérique[1]

Reconnaissant que la démocratie est un élément fondamental de la sécurité, de la paix et du développement dans l'hémisphère, qui, de leur côté, constituent les meilleures bases pour améliorer le bien-être de nos peuples, prenant acte que la subordination constitutionnelle des forces armées et des services de sécurité aux autorités légalement constituées de nos États est indispensable à la démocratie:

Renforcement de la confiance mutuelle

Tenir en 2004 la Conférence spéciale sur la sécurité pour laquelle le Comité sur la

sécurité hémisphérique de l'OÉA conclura l'examen de toutes les questions relatives aux approches en matière de sécurité internationale dans l'hémisphère, tel que déterminé lors du Sommet de Santiago;

Poursuivre, de façon prioritaire, les activités relatives à la prévention des conflits et au règlement pacifique des différends, réagir aux préoccupations partagées en matière de défense et de sécurité traditionnelle et non traditionnelle, de même qu'appuyer les mesures visant à accroître la sécurité humaine;

Soutenir les efforts des petits États insulaires en développement pour aborder leurs préoccupations spéciales en matière de sécurité, en reconnaissant que, pour les États les plus petits et les plus vulnérables de l'hémisphère, la sécurité revêt une portée à facettes multiples, met en jeu des acteurs étatiques et non étatiques, et inclut des éléments politiques, économiques, sociaux et naturels, et que les petits États insulaires en développement ont conclu que parmi les menaces à leur sécurité figurent le trafic de drogues illicites, le commerce illégal des armes, les niveaux croissants de criminalité et de corruption, la vulnérabilité environnementale exacerbée par la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et au transport de déchets nucléaires, la vulnérabilité économique, particulièrement en ce qui a trait au commerce, les nouvelles menaces pour la santé, notamment la pandémie du VIH/sida, et les niveaux accrus de pauvreté;

Accroître la transparence et la responsabilité des institutions de défense et de sécurité, et promouvoir une meilleure compréhension et une plus grande coopération entre les organismes gouvernementaux s'occupant de questions de sécurité et de défense, par des moyens tels qu'un partage accru de documents relatifs aux politiques et aux doctrines de défense, des informations, et des échanges de personnel, incluant, lorsque cela est possible, une coopération et une formation en vue d'une participation à des activités de maintien de la paix des Nations Unies, et mieux satisfaire aux besoins légitimes en matière de défense et de sécurité en accroissant la transparence en ce qui concerne l'acquisition d' armes, dans le but d'augmenter le degré de confiance et de sécurité dans l'hémisphère;

Continuer de renforcer les niveaux de confiance et de sécurité dans l'hémisphère, en continuant, en particulier, de soutenir des mesures telles que celles énoncées dans les *Déclarations de Santiago et de San Salvador sur les mesures de confiance et de sécurité* (MCS), ainsi que les mécanismes, les ententes et les fonds existants et envisager de signer et ratifier, ou ratifier la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction*, la *Convention interaméricaine sur la transparence des acquisitions d'* armes conventionnelles et la *Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes*, ou d'y adhérer, dans les meilleurs délais et selon le cas; en appuyant sans réserve la Conférence des Nations Unies sur les armes légères, qui doit avoir lieu au mois de juillet 2001, tout en gardant à l'esprit les résultats de la Réunion préparatoire régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenue à Brasilia en novembre 2000, et le travail de l'OÉA, qui ont contribué à l' établissement d'une perspective régionale pour les discussions;

Appuyer vigoureusement la troisième réunion des États membres de la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction* qui se tiendra en septembre 2001 à Managua, au Nicaragua, et la prochaine Conférence qui aura lieu à Genève en décembre 2001 dans le but de réviser la *Convention sur l'* interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées excessivement nocives ou ayant des effets des Nations Unies de 1980, de même que les efforts de l'OÉA en vue d'atteindre les objectifs de transformer l' hémisphère occidental en une zone exempte de mines antipersonnel.

Demander une réunion d'experts, avant la Conférence spéciale sur la sécurité, comme suivi des conférences régionales de Santiago et de San Salvador sur les MCS, afin d'évaluer la mise en œuvre et d' étudier les prochaines étapes pour consolider davantage la confiance mutuelle;

Promouvoir le soutien financier au « Fonds pour la paix: règlement pacifique des différends territoriaux » de l'OÉA, créé pour fournir des ressources financières en vue d'aider à défrayer les coûts inhérents aux procédures antérieurement acceptés par les parties concernées pour un règlement pacifique des différends territoriaux entre États membres de l'OÉA;

Soutenir les travaux menant à la cinquième Réunion des ministres de la Défense des Amériques, qui se tiendra au Chili, ainsi que des réunions supplémentaires qui auront lieu par la suite;

Lutte contre le terrorisme

Soutenir les travaux entrepris par le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) formé au sein de l'OÉA, découlant de l'*Engagement de Mar del Plata* adopté en 1998, et encourager la coopération hémisphérique afin de prévenir, de combattre et d' éliminer toutes les formes de terrorisme, en tenant compte du statut et du plan de travail approuvé du CICTE;

Envisager, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou de ratifier les accords internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme, ou d'y adhérer, dans les meilleurs délais et selon le cas, conformément à leur législation interne respective;

5. Société civile

Reconnaissant le rôle important de la participation de la société civile dans la consolidation de la démocratie, et que cette participation constitue l'un des éléments cruciaux de la réussite de l'élaboration des politiques, prenant note que les hommes et les femmes ont le droit de participer, en toute égalité et équité, aux processus décisionnels touchant leur vie et leur bien-être, et considérant que la diversité d'opinions, d'expériences et d' expertises techniques de la société civile constitue une ressource importante et précieuse pour les initiatives et les réponses du gouvernement et des institutions démocratiques:

Renforcement de la participation aux processus hémisphériques et nationaux

Chercher à établir des instruments de financement publics et privés qui seraient destinés à accroître les capacités des organisations de la société civile afin de mettre en évidence les travaux et les contributions de ces organisations et de promouvoir leur obligation de rendre compte;

Élaborer des stratégies au niveau national et par l' intermédiaire de l'OÉA, d'autres organisations multilatérales et des BMD, pour accroître la capacité de la société civile de participer plus pleinement au système interaméricain, ainsi qu'au développement politique, économique et social de leurs communautés et de leurs pays, en favorisant la représentativité et en facilitant la participation de tous les secteurs de la société, et accroître la capacité institutionnelle des gouvernements de recevoir et d' intégrer les contributions et les arguments de la société civile et d'y donner suite, en recourant, notamment, à l'utilisation des technologies de l'information et des communications;

Promouvoir la participation de tous les groupes minoritaires au développement d'une société civile plus forte;

Élaborer des programmes éducatifs, de concert avec des organisations pertinentes de la société civile, des spécialistes universitaires et d'autres intervenants, au besoin, afin de dispenser une formation sur la démocratie et les droits de la personne et de promouvoir l'introduction de livres et de matériel didactique reflétant la diversité ethnique, culturelle et religieuse des Amériques dans le cadre de programmes d'études primaires et secondaires;

6. Commerce, investissement et stabilité financière

Commerce et investissement

Faire en sorte que les négociations sur l'accord de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) soient terminées au plus tard en janvier 2005 et tenter de mettre cet accord en vigueur dès que possible par la suite mais, quoi qu'il en soit, au plus tard en décembre 2005, conformément aux principes et objectifs formulés dans la Déclaration ministérielle de San José, plus précisément ceux visant à parvenir à un accord compréhensif et équilibré, conforme aux règles et aux disciplines de l'OMC, et dont les résultats représenteront un engagement unique qui renferme les droits et obligations tels qu'acceptés sur une base mutuelle;

Faire en sorte que le processus de négociation soit transparent, notamment par la publication, dans les meilleurs délais, de l' ébauche préliminaire de l'entente de la ZLÉA dans les quatre langues officielles et par la diffusion de renseignements supplémentaires sur les progrès des négociations;

Favoriser, par le biais des mécanismes nationaux respectifs de discussion et par le biais des mécanismes pertinents de la ZLÉA, un processus de communication accrue et soutenue avec la société civile afin de faire en sorte qu'elle ait une perception claire des progrès du processus de négociation de la ZLÉA; inviter la société civile à continuer à contribuer au processus de la ZLÉA et, pour ce faire, élaborer un choix d'options qui pourrait inclure des programmes de diffusion destinés aux petites économies, lesquels pourraient recevoir l'appui du Comité tripartite et d'autres sources;

S'assurer de l'entière participation de tous nos pays à la ZLÉA, en tenant compte des différences de taille et de niveau de développement des économies de l'hémisphère, afin de créer des possibilités favorisant la pleine participation des plus petites économies et d'accroître leur niveau de développement;

Superviser et appuyer, par l'entremise de l'assistance technique, la mise en œuvre complète des mesures de facilitation du commerce déjà adoptées;

Charger nos représentants dans les institutions du Comité tripartite de continuer à sécuriser l'allocation des ressources nécessaires afin de contribuer au soutien du travail entrepris par le Secrétariat administratif de la ZLÉA;

Exhorter les institutions membres du Comité tripartite à continuer d'acquiescer aux demandes de soutien technique formulées par les entités de la ZLÉA; et demander aux institutions, conformément à leurs procédures internes respectives, d'accueillir favorablement les demandes d'assistance technique concernant les questions relevant de la ZLÉA provenant des pays membres, plus particulièrement celles des petites économies, dans le but de faciliter leur intégration au processus de la ZLÉA;

Stabilité économique et financière

Accueillir et appuyer le travail amorcé par nos ministres des Finances, qui se sont rencontrés à Toronto, au Canada, les 3 et 4 avril 2001, afin de promouvoir la stabilité économique et financière ainsi que la croissance durable et forte, en tant que conditions préalables et essentielles au développement accéléré et à la réduction de la pauvreté, et de faire en sorte que les bénéfices de la mondialisation soient répartis équitablement et de

façon générale à toutes nos populations;

Reconnaître la valeur des efforts entrepris en faveur de l' avancement de l'intégration hémisphérique, notamment ceux visant à rendre les biens, les services, le capital et les technologies plus accessibles, afin d'atteindre tous les objectifs sociaux et autres;

Appuyer les efforts des ministres des Finances visant à relever les défis liés à la mondialisation, à protéger les plus vulnérables et à prévenir les crises, et affirmer l'importance de voir les bénéfices de la mondialisation être distribués largement à toutes les régions et dans tous les secteurs sociaux de nos pays, reconnaissant ainsi les défis uniques que doivent relever les petits États;

Affirmer qu'il importe d'accorder une plus grande attention au renforcement de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté de manière à ce que ces facteurs se renforcent mutuellement, et que cette priorité doit comprendre dans le domaine social des politiques sectorielles qui mènent de manière efficace à la réduction de la pauvreté et à un plus grand investissement dans la personne, grâce à un meilleur accès à l'éducation de base et aux services de santé;

Charger nos ministres des Finances de continuer d'examiner des moyens de faire en sorte que les institutions financières internationales, les banques régionales de développement et les autres institutions internationales tiennent compte de manière adéquate des initiatives du Sommet dans l'établissement de leurs politiques de prêt et de leurs programmes d'assistance technique pour l'hémisphère;

Responsabilité sociale des entreprises

Reconnaissant le rôle central que jouent les entreprises de toutes tailles dans la création de la prospérité ainsi que des flux et du maintien du commerce et de l'investissement dans l' hémisphère, constatant qu'elles peuvent contribuer considérablement au développement durable et élargir l'accès aux débouchés tout en réduisant les inégalités dans les communautés au sein desquelles elles travaillent, et tenant compte des attentes croissantes de nos citoyens et des organismes de la société civile pour que les entreprises mènent à bien leurs activités d'une manière conforme à leurs responsabilités sociales et environnementales:

Soutenir, à l'OÉA, l'analyse et l'étude continues de la responsabilité sociale des entreprises, en veillant à ce que la société civile, et notamment le secteur privé, soient consultés de manière appropriée et régulière et à ce que ce processus tire profit des expériences d'autres organisations internationales, agences nationales et acteurs non gouvernementaux;

Convoquer une réunion, dès que possible en 2002, avec le soutien de l'OÉA, de la BID et d'autres organisations interaméricaines pertinentes, en faisant participer des représentants des gouvernements, de la société civile, et notamment et principalement du milieu des affaires, pour approfondir le dialogue sur la responsabilité sociale des entreprises dans l'hémisphère, accroître la sensibilisation aux questions clés devant être déterminées et étudier des moyens de promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre, par le milieu des affaires, de principes de bonne conduite qui feront progresser la responsabilité sociale et environnementale des entreprises;

7. Infrastructure et environnement réglementaires

Reconnaissant que le développement de l'infrastructure est un complément important de l'intégration économique; que les progrès dans le domaine de l'infrastructure libéreront de nouvelles forces motrices susceptibles de favoriser une vaste et profonde intégration, mettant en marche des dynamiques qui devraient être encouragées; et que les projets d'infrastructure axés sur l' intégration devraient être complétés par l'adoption de régimes réglementaires et administratifs qui facilitent leur mise en œuvre :

Télécommunications

Reconnaissant que les États ont le droit souverain de réglementer leurs propres secteurs des télécommunications et qu'un accès abordable et universel aux nouvelles technologies de l'information et des communications constitue un moyen important de hausser les niveaux de vie de nos citoyens et de réduire le fossé entre les populations rurales et urbaines et entre les pays; prenant note de l'importance d'augmenter la coopération avec le secteur privé pour moderniser et élargir davantage nos secteurs des télécommunications; constatant et réaffirmant nos efforts et notre dévouement à l'égard de l'ouverture des marchés et d'une concurrence libre, loyale et équitable dans tous les services de télécommunications, tout en respectant le cadre de réglementation de chaque pays, afin d' attirer l'investissement nécessaire pour élaborer l'infrastructure et pour réduire le coût des services; insistant sur l'importance d' adopter des politiques visant à protéger les intérêts des utilisateurs et à améliorer la qualité, l'efficacité, la couverture et la diversité des services, toutes fondées sur le respect de la vie privée des utilisateurs; et gardant à l'esprit les besoins sociaux, politiques, économiques, commerciaux et culturels de nos populations, en particulier de celles des communautés les moins développées:

Proposer des mesures conçues pour moderniser les lois nationales, le cas échéant, qui soient fondées sur des principes tels que: la permanence d'organismes de réglementation solides et indépendants; une approche bénéfique à la concurrence, notamment l'adoption de règles sur les exploitants dominants; un cadre de réglementation souple, compatible avec la convergence technologique; et développer la capacité humaine et institutionnelle afin de soutenir ces principes;

Faciliter la mise à niveau des ressources humaines dans le secteur des télécommunications, grâce à des programmes de formation permanents sur les politiques, les réglementations, la gestion et la technologie en matière de télécommunications, et

demander à la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), en coordination avec les organismes nationaux, le Centre d'excellence pour les Amériques de l'Union internationale des télécommunications (UIT), et en partenariat avec les organisations régionales et infrarégionales et le secteur privé, de créer un centre de liaison pour l'information sur les programmes de développement des ressources humaines, afin de favoriser les échanges d'information sur les programmes de formation pertinents entre les gouvernements, les universités, les associations industrielles et le secteur privé, pour aider les pays des Amériques à répondre à leurs besoins croissants de personnel formé et compétent dans une économie du savoir en rapide évolution;

Prendre les mesures appropriées afin de rendre opérationnel *l'* Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) *pour l'* évaluation de la conformité élaboré par la CITEL, sans porter préjudice au droit souverain de chacun des participants de réglementer son propre secteur des télécommunications, et encourager l'étude de normes adéquates pour assurer l'interopérabilité des réseaux de télécommunications existants et futurs, et en temps opportun, l'introduction de la technologie sur les marchés nouveaux et existants, en tenant compte des réglementations et des recommandations de l'UIT et des autres organismes appropriés d' établissement des normes;

Appuyer la convocation du Sommet mondial de l'UIT sur la société de l'information, qui doit avoir lieu en 2003 et qui sera axé sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour le développement social et économique;

Recommander que nos organismes nationaux travaillent au sein de la CITEL pour élaborer des lignes directrices sur le Service universel, fondées sur des principes devant être établis par la CITEL, et pour élaborer une définition claire des responsabilités des gouvernements et des entités privées;

Demander, le cas échéant, à nos autorités et à nos organismes de réglementation pertinents en matière de télécommunications, travaillant au sein de nos agences et organismes sous-régionaux et régionaux, d'élaborer et de mettre en œuvre, avant le prochain Sommet des Amériques, un programme coopératif et collaboratif pour soutenir un programme de connectivité pour l'hémisphère;

Encourager une plus grande concurrence et une plus grande productivité de tous les secteurs, grâce à des applications telles que le téléenseignement et la télésanté, et promouvoir la création d'activités nationales ayant pour but la production d'industries qui reposent sur Internet;

Demander aux ministères ou aux départements chargés des télécommunications et aux organismes de réglementation pertinents de coopérer au sein de la CITEL afin de clarifier et de simplifier les règles régissant la fourniture de services par satellite dans nos pays, et de travailler à parachever l'élaboration d'un site Web à l'échelle de l'hémisphère, contenant les formules de demande et les exigences requises par chaque pays pour l'obtention d'un permis en vue de fournir des services de télécommunications par satellite;

Promouvoir la modernisation et l'élargissement de l' infrastructure des télécommunications dans les zones rurales et urbaines, par l'introduction opportune de nouvelles technologies et de nouveaux services, en particulier de technologies à large bande, par l'adoption de nouvelles normes en matière de télédiffusion, de diffusion Web, et de Protocole Internet (PI), en accordant une attention particulière à la gestion du spectre, aux politiques d' interconnexion, au rythme de développement approprié, et aux communications d'urgence;

Prévoir des fonds de contributions volontaires pour la mise en œuvre des mandats additionnels de la CITEL énoncés dans le présent Plan d'action;

Transports

Reconnaissant que des systèmes de transport écologiques, sûrs et efficaces, notamment des couloirs pour le transport combiné, sont essentiels à la qualité de vie quotidienne des peuples des Amériques ainsi qu'au commerce de marchandises et de services entre nos pays; et réaffirmant notre soutien aux efforts permanents déployés par nos ministres des Transports, par l'intermédiaire de l'Initiative de transport de l'hémisphère occidental (ITHO), pour accroître l' intégration de nos systèmes et de nos méthodes de transport:

Approuver les domaines de coopération déterminés à la Réunion des ministres qui a eu lieu à Punta del Este, en Uruguay, au mois de mars 2001;

Promouvoir et faciliter une coopération, une convergence et un partage de l'information accrus dans les activités relatives aux transports des cinq sous-régions de l'hémisphère et avec les organisations multilatérales, en vue de poursuivre le développement de la capacité humaine et institutionnelle, et d'assurer la durabilité écologique des systèmes et de l'infrastructure des transports; demander, à cette fin, que la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) continue d'apporter son précieux soutien à l'ITHO;

Améliorer les programmes de développement des ressources humaines en encourageant les échanges de personnel entre les pays et les institutions de la région, ainsi que le développement des programmes de formation liés aux transports, de même que la participation à ces derniers, et la diffusion de l'information relative à ces programmes au moyen, entre autres, du site Web de l'ITHO;

Mettre l'accent sur la nécessité d'élaborer une infrastructure propre et des normes de sécurité élevées comme priorité principale pour le programme de travail de l'ITHO, tout

en reconnaissant l' importance du développement de la capacité humaine et institutionnelle pour garantir la sécurité des services de transport;

Encourager activement et collectivement les transporteurs maritimes et aériens internationaux à se conformer totalement aux normes de sécurité de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) régissant le transport de matières dangereuses, notamment de substances et de déchets nucléaires, dangereux et nocifs, et insister sur l' importance de la mise en place de mécanismes de responsabilité efficaces;

Encourager activement et collectivement les transporteurs maritimes internationaux, en particulier les paquebots de croisière, à se conformer aux normes de l'OMI relatives à la protection du milieu marin, et à tenir pleinement compte du Statut de zone spéciale des Grandes Caraïbes;

Constatant les préoccupations de certains États au sujet du transport de matières radioactives, incluant les déchets, par des routes proches des côtes des États ou le long des cours d'eau navigables de l'hémisphère, ainsi que les conséquences potentielles pour la santé de nos peuples et la menace éventuelle que cela représente pour le milieu marin, et, conformément aux droits et obligations maritimes en matière de droit international; encourager et soutenir la pleine conformité des conventions, des normes et des codes de pratique existants de l'OMI et de l'AIEA, et insister sur l'importance de la mise en place de mécanismes de responsabilité efficaces; encourager l'étude, par l'AIEA, l'OMI et d'autres institutions internationales compétentes en la matière, de mesures internationales approfondies ou additionnelles, au besoin, susceptibles d'inclure: l'assurance de la non contamination du milieu marin; la récupération des matières radioactives, notamment des déchets, dans les cas de fuites accidentelles; les prestations de secours et la réhabilitation pour les personnes touchées en cas d'accident ou de reconstruction, selon le cas; et inviter les pays expédiant des matières radioactives, notamment des déchets, à fournir en temps utile l'information aux États potentiellement touchés de l'hémisphère au sujet de ces expéditions, conformément à la nécessité de maintenir et d'assurer la sécurité de ces expéditions;

Charger nos ministres des Transports d'explorer la possibilité de discuter de la modernisation des services aériens, afin de faire face au flux croissant de personnes et de marchandises dans l' hémisphère;

Énergie

Reconnaissant qu'en recherchant l'intégration régionale des marchés de l'énergie, des questions telles que la réforme et la stabilité des marchés, les réformes réglementaires et la libéralisation du commerce seront abordées; soutenir et approuver l' Initiative pour l'énergie dans l'hémisphère qui promeut des politiques et des pratiques visant à faire progresser une telle intégration;

8. Gestion des catastrophes

Reconnaissant la nécessité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir des stratégies et des programmes communs complets de gestion des catastrophes pour réduire la vulnérabilité de nos populations et de nos économies aux catastrophes naturelles et à celles qui sont provoquées par l'homme, et pour maintenir ou restaurer rapidement des niveaux minimums de consommation, de revenu et de production dans les foyers et dans la communauté dans la période consécutive aux catastrophes, notamment pour les établissements irréguliers de personnes; constatant, à cet égard, la nécessité d'élargir la communauté des parties intéressées aux niveaux régional, national et local, qui sont engagés dans la formulation de systèmes d'alertes rapides, la gestion des risques et les opérations d'intervention en cas de catastrophes, et les stratégies intégrées de développement durable:

Créer la capacité de prévoir les incidences potentielles des risques naturels et de ceux qui sont provoqués par l'homme, de s'y préparer et de les atténuer; promouvoir la réduction de la vulnérabilité; adopter et appliquer de meilleurs codes et normes de construction; assurer des pratiques appropriées d'utilisation des terres; inventorier et évaluer la vulnérabilité des installations et de l'infrastructure essentielle; estimer la variabilité des changements climatiques et la hausse du niveau de la mer, et en évaluer les incidences éventuelles; et, dans cette optique, créer le cadre légal requis et mettre en place les mécanismes coopératifs pour accéder, en les partageant, aux progrès de la science et de la technologie et à leurs applications dans les domaines de l'alerte rapide, de la préparation à ces risques et de leur atténuation;

Promouvoir l'échange d'information sur la vulnérabilité de l' infrastructure exposée aux catastrophes ainsi que la capacité d' alerte rapide, en particulier dans les régions frontalières des pays des Amériques, afin de concevoir des mesures de prévention spécifiques dans les domaines de l'ingénierie et de la législation, dans le but de réduire les incidences socio-économiques des catastrophes naturelles;

Créer ou renforcer, le cas échéant, des partenariats regroupant tous les acteurs pertinents, notamment le secteur privé, les associations professionnelles techniques, les institutions régionales, la société civile, les établissements d'enseignement et de recherche et d'autres organismes multilatéraux de coordination, tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de gestion des catastrophes aux niveaux national et communautaire, et promouvoir une plus grande sensibilisation et une intégration efficace de ces politiques et de ces programmes auprès des décideurs nationaux, des autorités locales, des communautés et des médias, et promouvoir l'assurance et la réassurance de l'infrastructure sociale et économique ainsi que la décentralisation de l'information et de

la prise de décision;

Promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences concernant la lutte contre les pratiques incorrectes dans l' exploitation des ressources naturelles et les modes de consommation non durables, notamment les problèmes de gestion des déchets, qui augmentent la vulnérabilité des personnes aux catastrophes naturelles;

Promouvoir le développement de télécommunications pour l'aide humanitaire; encourager activement une plus grande utilisation et interopérabilité des télécommunications et des autres technologies et systèmes d'information permettant l'observation et la surveillance des différents phénomènes naturels; recourir aux systèmes d'alerte rapide tels que les images de télédétection, les données du Système d'information géographique (SIG) qui sont nécessaires pour traiter les urgences et les éviter; promouvoir la compatibilité de ces systèmes, tant dans le cadre de la planification d'opérations d'urgence que pour y répondre, au sein des gouvernements, des organismes spécialisés, des organismes internationaux pertinents et des Organisations non gouvernementales (ONG) et envisager dans cet esprit, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou de ratifier la *Convention de Tampere sur la fourniture de ressources en matière de télécommunications pour l'* atténuation des catastrophes et des opérations de secours, ou d'y adhérer;

Créer des réseaux d'information, avec la participation du Comité interaméricain pour la réduction des catastrophes naturelles (IACNDR) et d'autres organisations régionales et internationales pertinentes, pour échanger des connaissances et des expériences scientifiques et technologiques; encourager une action régionale et infrarégionale plus poussée afin de réduire les risques et de mieux réagir aux catastrophes naturelles; promouvoir les techniques conjointes de recherche et de développement, et contribuer à renforcer la coordination des agences nationales de prévention et d' intervention dans des situations de catastrophes naturelles; pour y parvenir, s'appuyer sur les travaux de la CEPALC dans le contexte de l'amélioration, de l'actualisation et de la mise en œuvre de ses méthodes d'évaluation des dommages, et continuer de promouvoir l'atténuation des catastrophes naturelles et la sensibilisation et la préparation à la réduction des risques;

Envisager la création, à l'échelle de l'hémisphère, d'un système de prévention et d'atténuation des catastrophes susceptible d'inclure, entre autres, une base de données spécialisée, contenant les meilleurs renseignements sur les caractéristiques, les expériences, les points forts et les faiblesses des organismes nationaux et régionaux chargés de la prévention et de l'atténuation des catastrophes, et fournir un nouveau cadre pour la coopération technique et la recherche, dans le but de créer une culture de prévention et de solidarité hémisphérique;

Adopter et soutenir, le cas échéant, des initiatives visant à promouvoir la création de capacités à tous les niveaux, telles que le transfert et le développement de technologies pour la prévention B réduction des risques, sensibilisation, préparation, atténuation B et la réaction aux catastrophes naturelles et aux autres catastrophes, ainsi que la remise en valeur des régions touchées;

Promouvoir des mécanismes incorporant des méthodes de gestion et de réduction des risques dans les investissements publics et privés en matière de développement;

Convoquer, dans un délai d'une année, une réunion hémisphérique sur l'état de préparation et les mesures d'atténuation des catastrophes, avec le soutien de l'IACNDR et la participation d'un large éventail d'entités gouvernementales, de banques régionales et de BMD, d'entités privées, d'organisations non gouvernementales et du milieu de la recherche, ainsi que des communautés scientifiques et techniques, pour discuter et déployer des efforts coopératifs en vue de faciliter la mise en œuvre des mandats du Sommet en matière de gestion des catastrophes;

Demander à la BID d'entreprendre une étude de faisabilité en partenariat avec l'OÉA, la Banque mondiale, la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et d'autres organisations interaméricaines pertinentes, ainsi que le secteur privé, notamment les compagnies d'assurance, sur des mesures visant à réduire et/ou à répartir les risques, de manière à diminuer les primes d' assurance contre les catastrophes, et sur des mécanismes visant à faciliter le financement de l'éventuelle reconstruction et le déblocage immédiat de fonds pour couvrir les besoins urgents du pays touché; cette étude examinerait la relation entre la réassurance et les capacités nationales et communautaires de gestion des catastrophes, ainsi que les tendances au désinvestissement et aux pertes d'emplois dans les secteurs économiques exigeant une couverture d'assurance onéreuse contre les catastrophes, et le rôle que ces mesures pourraient jouer à cet égard; partager avec le secteur privé des expériences dans les domaines de l'élaboration et de l'application d'outils de gestion des risques tels que des instruments de transfert des risques, des méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et des mesures incitant à la réduction des risques pour le secteur privé;

9. Fondation écologique pour un développement durable

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Reconnaissant que la protection de l'environnement et l' utilisation durable des ressources naturelles sont essentielles à la prospérité et à la durabilité de nos économies, ainsi qu'à la qualité de vie et de la santé des générations actuelles et futures; et étant déterminés à faire progresser le développement durable dans tout l'hémisphère conformément aux Déclarations et aux Plans d' action de nos Sommets des Amériques de 1994 et de 1998, et à la Déclaration et au Plan d'action du Sommet de Santa Cruz de la Sierra de 1996:

Accepter les résultats et entériner les secteurs de coopération déterminés à la dernière

réunion hémisphérique des ministres responsables de l'Environnement, tenue à Montréal;

Réaffirmer notre détermination à mettre en œuvre les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) auxquels nous sommes parties, notamment par la promulgation et l'application efficace de toutes les lois nationales nécessaires, réaffirmant les responsabilités communes et distinctes telles que formulées dans le Principe 7 de la *Déclaration de Rio sur l' environnement et le développement* de 1992, et tenant compte des besoins et des préoccupations des petits pays en développement, et prenant acte, dans ce contexte, de la *Convention mondiale sur les polluants organiques persistants* récemment conclue, insister également sur la nécessité de créer des synergies parmi les AME pour renforcer leur efficacité dans le cadre de la mise en œuvre et pour renforcer la coopération internationale;

Soutenir le processus préparatoire pour le Sommet mondial sur le développement durable de 2002, pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en se concentrant sur les domaines où d'autres efforts sont nécessaires pour la mise en œuvre d'*Agenda 21*, et pour explorer des moyens de revigorer l'engagement mondial à l'égard du développement durable;

Demander que l'OÉA, par l'intermédiaire de son Secrétariat général et en coordination avec d'autres organismes, organise avant la fin de 2001 une réunion au niveau ministériel, qui aura lieu en Bolivie, à l'occasion du cinquième anniversaire du Sommet de Santa Cruz de 1996, et pour présenter les contributions au Sommet de Rio » 10 en 2002, reconnaissant que, de par sa nature, le développement durable a des objectifs à long terme qui exigent que les pays de l'hémisphère agissent de concert dans ce domaine;

Demander au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et à l'OPS d'appuyer la convocation d'une réunion régionale des ministres de l'Environnement et de la Santé afin de faire le point sur les progrès accomplis, de déterminer les secteurs prioritaires propices à des initiatives de coopération et nécessitant une énergie renouvelée, et d'examiner des moyens de progresser dans les Amériques et mondialement, tout en contribuant au Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, reconnaissant ainsi l'existence de liens entre l'environnement et la santé;

Résoudre, en tant que parties de la *Convention cadre sur les changements climatiques* des Nations Unies, de poursuivre ses objectifs conformément à ses dispositions et d'étudier la question des changements climatiques en priorité afin de définir les actions à prendre, en travaillant de manière constructive par le biais des processus internationaux dans le but de réaliser les progrès nécessaires afin de trouver des solutions appropriées et efficaces aux changements climatiques; en reconnaissant les vulnérabilités de tous nos pays, en particulier des petits États insulaires en développement et des États côtiers à faible altitude, ainsi que la nécessité de soutenir la conduite d'études de vulnérabilité, le développement et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation, la création de capacités et le transfert des technologies;

Promouvoir l'adoption, la mise en œuvre et l'application de législations, de réglementations, de normes et de politiques nationales qui prévoient des mesures pour assurer de hauts niveaux de protection environnementale, reconnaissant le droit de chaque pays d'établir ses propres niveaux de protection environnementale, renforcer à cette fin les partenariats coopératifs, en mettant particulièrement l'accent sur l'obtention d'un air plus pur, en améliorant l'accès à une eau salubre et à des services d'hygiène publique, et en renforçant les capacités nationales et régionales de gestion intégrée des ressources en eau et de gestion des déchets;

Consulter et coordonner aux niveaux national et régional, le cas échéant, dans le but d'assurer que les politiques économiques, sociales et environnementales se soutiennent mutuellement et contribuent au développement durable, en s'appuyant sur les initiatives existantes entreprises par les organisations régionales et internationales pertinentes;

Soutenir des initiatives telles que la Table ronde de l' hémisphère sur une production plus propre pour faire avancer nos efforts en faveur de la promotion de partenariats entre le gouvernement, l'industrie et la société civile, et faire progresser les plans d'action, le cas échéant, et le Réseau mondial d' information sur une production plus propre, lancé lors du Sommet international sur la prévention de la pollution, qui a eu lieu en 2000 à Montréal;

Promouvoir et soutenir la mise en œuvre, au niveau national, des priorités d'action établies dans la *Déclaration de Bahia sur la sécurité chimique*, et en particulier celles visant à élargir l' accès du public à l'information sur les substances toxiques, et à renforcer les capacités dans ce domaine;

Promouvoir l'amélioration de la gestion de l'environnement au niveau municipal, notamment au moyen d'échange d'information entre les communautés locales, de l'élaboration de technologies écologiques saines et de la promotion de partenariats pour faciliter, le cas échéant, le transfert de technologies, la création de capacités, incluant le renforcement des institutions et des services locaux, et soutenir des initiatives telles que l' Initiative sur la pureté de l'air de la Banque mondiale et les programmes de la BID dans ce domaine;

Faire progresser la conservation, au niveau de l'hémisphère, des plantes, des animaux et des écosystèmes par, le cas échéant: la création de capacités, l'élargissement des réseaux de partenariats et des systèmes de partage de l'information, notamment du Réseau interaméricain d'information sur la diversité biologique; la collaboration à la lutte contre le commerce illégal d'animaux sauvages; le renforcement des ententes en matière de coopération pour les zones naturelles protégées terrestres et marines, incluant les parcs

attenants à la frontière et les zones importantes pour les espèces communes; le soutien des mécanismes régionaux de conservation de l'écosystème; l'élaboration d'une stratégie hémisphérique pour soutenir la protection des espèces sauvages migratrices dans l'ensemble des Amériques, avec l'engagement actif de la société civile et en promouvant les objectifs et la mise en œuvre de la *Convention sur la diversité biologique* et de la *Convention pour la lutte contre la désertification*;

Promouvoir l'adoption de mesures concrètes et urgentes en faveur de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts; promouvoir des politiques, des pratiques, des incitatifs et des investissements pour soutenir une gestion durable des forêts, en s'appuyant sur les initiatives et sur la coopération existantes dans l'hémisphère, et soutenir le Forum de l'ONU sur les forêts et son programme de travail;

Réaffirmer notre engagement à faire progresser la bonne intendance environnementale dans le domaine de l'énergie, par la promotion de politiques, de pratiques, de transferts de technologies et d'accès aux technologies économiquement efficients, et prendre en considération les incidences du développement et de l' utilisation de l'énergie; et approuver et soutenir les travaux, dans ce domaine, de l'Initiative pour l'énergie dans l' hémisphère;

Promouvoir le développement d'une gestion et d'une exploitation écologique des minéraux et des métaux, en reconnaissant l' importance des dimensions sociales et économiques des activités du secteur de l'exploitation minière, et appuyer le travail entrepris par les forums régionaux et internationaux dans ce domaine;

10. Gestion de l' agriculture et développement rural

Reconnaissant l'importance fondamentale de l'agriculture comme mode de vie pour des millions de familles rurales de l'hémisphère, ainsi que le rôle qu'il joue dans la création de la prospérité en tant que secteur stratégique de notre système socio-économique, et prenant note de l'importance de développer son potentiel d'une manière qui soit compatible avec le développement durable et qui assurerait une attention et un traitement adéquats pour le secteur rural:

Promouvoir un dialogue qui inclut les ministres gouvernementaux, les parlementaires et la société civile, en particulier les organisations liées aux régions rurales, ainsi que les communautés scientifiques et universitaires, ayant pour objectif de promouvoir des stratégies nationales à moyen et à long terme, en vue de favoriser l'amélioration durable de l'agriculture et de la vie rurale;

Soutenir les efforts nationaux visant à renforcer les entreprises rurales, en particulier les petites et moyennes entreprises, et à promouvoir, le cas échéant, un environnement favorable à l' agro-industrie; encourager, de manière complémentaire, la formation de petits et moyens entrepreneurs ruraux, ainsi que la modernisation d'établissements de formation dans ce domaine;

Encourager le développement de marchés dans l'hémisphère pour les marchandises obtenues grâce à l'utilisation durable de ressources naturelles;

S'efforcer de faciliter l'accès aux marchés pour les marchandises dérivées des programmes subsidiaires de développement mis en œuvre dans les pays engagés dans la substitution de récoltes illicites;

Charger les ministres de l'Agriculture, au cours de la prochaine réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture et en collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération pour l' agriculture (IICA), de promouvoir une action conjointe par tous les acteurs du secteur agricole, pour travailler à l'amélioration de la vie agricole et rurale qui permet la mise en œuvre des Plans d' action des Sommets des Amériques;

11. Travail et emploi

Reconnaissant que l'emploi est le lien le plus direct entre l' activité économique et l'amélioration du niveau de vie de nos citoyens, que la véritable prospérité ne peut être atteinte que si elle inclut la protection et le respect des droits fondamentaux des travailleurs ainsi que la promotion de l'égalité d'accès à l' emploi et l'amélioration des conditions de travail dans tous les pays de la région, avec une attention particulière pour ceux qui se trouvent dans le secteur non structuré, pour les personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses, pour les personnes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les autochtones, les travailleurs migrants, les personnes handicapées et les personnes atteintes du VIH/sida; et constatant l'importance d' investir dans le perfectionnement des ressources humaines, de promouvoir la sécurité de l'emploi compatible avec la croissance économique et d'élaborer des mécanismes visant à aider les travailleurs en période de chômage, ainsi que de renforcer la coopération et le dialogue social sur les questions de travail entre les travailleurs, leurs organisations, leurs employeurs et les gouvernements:

Réaffirmer l'importance fondamentale de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail, accueillir favorablement les progrès réalisés grâce à son Plan d'action adopté en 1998, soutenir le processus préparatoire de la Douzième Conférence en 2001; et demander aux ministres de s'appuyer sur la Déclaration de Viña del Mar, qui était axée sur les dimensions sociales de la mondialisation et sur la modernisation des ministères du Travail, en collaborant à l'examen des dimensions du travail dans le cadre du processus du Sommet des Amériques, afin de déterminer des points d' entente et des questions sur lesquelles il faut travailler davantage;

Respecter la Déclaration internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi de l' Organisation internationale du travail (OIT), adoptée en 1998, et adopter et mettre en œuvre une législation et des politiques

prévoyant l'application efficace des normes fondamentales du travail, telles que reconnues par l'OIT, et envisager la ramification et la mise en œuvre des conventions fondamentales de l' OIT;

Consulter et coordonner à l'échelle nationale et régionale dans les forums pertinents, en vue de contribuer à améliorer le niveau de vie et les conditions de travail de toutes les personnes des Amériques; créer un processus pour améliorer la collaboration et la coordination sur les dimensions du travail dans le cadre du processus du Sommet des Amériques entre les ministères du Travail et les autres ministères appropriés, et les institutions internationales clés des Amériques ayant un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration des conditions de travail, en particulier l' OEA, l'OIT, la CEPALC, ainsi que la BID et la Banque mondiale;

Mettre au point de nouveaux mécanismes pour accroître l' efficacité des projets et des autres modes d'assistance technique conçus pour créer les capacités des économies de petite taille et de leurs institutions de mettre en œuvre efficacement les lois et les normes relatives au travail, et pour favoriser l'égalité des chances, notamment l'égalité des sexes, dans les stratégies, afin de promouvoir l'emploi, la formation, l'éducation permanente et le développement de programmes de ressources humaines dans le but de promouvoir l'accès à de meilleurs emplois, et en plus grand nombre, dans la nouvelle économie;

Renforcer la capacité des ministres du Travail d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques efficaces en matière de travail et de marché du travail; collaborer avec les employeurs et les syndicats pour mettre au point et produire de l'information sur les marchés du travail; participer au dialogue, aux consultations tripartites et aux stratégies de règlement des différends; et adopter des stratégies et des programmes permanents comme éléments de base pour le perfectionnement professionnel sur les marchés du travail;

Poursuivre le travail entrepris visant à éliminer le travail des enfants, et en priorité, promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans l'hémisphère de la Convention concernant les pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination de l'OIT adoptée en 1999 (numéro 182), et veiller à ce que les lois, les réglementations et les politiques nationales soient compatibles avec cette Convention, et prendre des mesures immédiates pour éliminer les pires formes de travail des enfants;

Promouvoir et protéger les droits de tous les travailleurs, et en particulier ceux des femmes qui travaillent, et prendre des mesures pour lever les obstacles structurels et juridiques, et mettre fin aux attitudes stéréotypées face à l'égalité des sexes au travail, en s'attaquant entre autres: au sexisme dans le cadre du recrutement; aux conditions de travail; à la discrimination professionnelle et au harcèlement au travail; à la discrimination concernant les avantages sociaux; à la santé et à la sécurité des femmes au travail; à l'inégalité des possibilités de carrière et à l'inégalité salariale;

12. Croissance avec équité

Reconnaissant que la croissance économique est fondamentale pour vaincre les disparités économiques et pour renforcer la démocratie dans l'hémisphère et, qu'afin d'atteindre une croissance économique et une stabilité politique et sociale durables il est nécessaire de relever le principal défi auquel se trouve confronté l'hémisphère - l'élimination de la pauvreté et de l'inégalité, cela exige une approche intégrée et ciblée qui favorise une meilleure concurrence, l'équité renforçant le commerce et un accès plus équitable aux chances, en tenant compte des difficultés auxquelles se trouvent confrontés les pays de la région, notamment ceux faisant partie de l'initiative concernant la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) pour obtenir des fonds pour leur développement; et qu'il est nécessaire de prendre des mesures aux niveaux national et hémisphérique, afin de créer un environnement propice aux affaires, maximiser les avantages d'une migration ordonnée, réduire les effets de la volatilité économique et des catastrophes naturelles, et encourager la stabilité et la mobilité sociales afin de promouvoir une distribution plus équitable des retombées de la croissance économique:

Financement du développement

Reconnaître la nécessité de financement pour le développement, notamment d'aide de donateurs bilatéraux et de prêts des BMD à des conditions appropriées, et de s'engager à soutenir nos ministres des Finances et les BMD dans la promotion de politiques visant à élargir et à maintenir l'accès aux marchés financiers internationaux pour financer nos efforts en matière de développement durable; reconnaissant que le service de la dette constitue une contrainte majeure à l'investissement pour bien des pays de l' hémisphère;

Permettre le développement économique

Concevoir et mettre en œuvre, avec la coopération de la BID, de la Banque mondiale, d'autres donateurs, selon le cas, ainsi que de l'OIT, en s'appuyant sur les travaux commencés dans le cadre des programmes régionaux et sous-régionaux après le Sommet des Amériques de Santiago du Chili, en 1998, des législations, des politiques et des réglementations visant à réduire les coûts de démarrage, soutenir la création de nouveaux produits financiers pour les groupes à faibles revenus et pour les jeunes, favoriser la création de coopératives d'épargne et de crédit, de BMD communautaires et d' institutions de soutien, telles que les agences d'évaluation du crédit, créer des conditions qui encouragent les banques commerciales et d'autres institutions financières appropriées afin d'élargir leur clientèle pour y inclure davantage des micro, petites et moyennes entreprises, et renforcer les capacités des agences de développement des micro, petites et moyennes entreprises;

Fournir et améliorer, au besoin, tant dans les régions rurales qu'urbaines, l'accès à des systèmes d'information de qualité pour les micro, petites et moyennes entreprises, par la

création de mécanismes non discriminatoires, avec la coopération de la BID, de la Banque mondiale et d'autres donateurs, le cas échéant, ainsi que de la CEPALC, et créer des programmes visant à promouvoir l' utilisation d'ordinateurs et de l'Internet, basés sur un partenariat avec les secteurs public et privé, pour avoir un meilleur accès aux technologies d'information, aux crédits et aux marchés, et à des instruments conçus pour les aider dans tous ces domaines;

Soutenir et encourager, avec la coopération de la BID et d' autres donateurs, selon le cas, la création d'incubateurs d' entreprises, de réseaux associatifs, de projets conjoints, de programmes nationaux de compétitivité, de coopératives d'épargne et de crédit, et d'accords complémentaires entre les micro, petites et moyennes entreprises, dans le cadre d'une stratégie plus large, leur permettant de partager les pratiques exemplaires, d'améliorer l'accès à l'information, aux crédits et à des systèmes de commercialisation adéquats, et de briser les situations d'isolement qui prédominent actuellement;

Améliorer l'accès aux débouchés afin de favoriser l' entrepreneuriat, la productivité et l'emploi durables chez les jeunes;

Améliorer, le cas échéant, les filets de sécurité sociale aux niveaux national et régional pour stabiliser les revenus individuels et familiaux et la consommation, par des moyens tels que des fonds de stabilisation, des mécanismes de micro-crédit, des programmes d' assurance-récolte, le recyclage professionnel et la formation d' habiletés dans les domaines professionnel, entrepreneurial et commercial, avec la participation des BMD et des agences de développement, ainsi que d'organisations non gouvernementales et communautaires, afin de créer des réseaux régionaux pour le partage des pratiques exemplaires et des expériences;

Promouvoir, en coopération avec la CIM et l'ICCA, et d'autres institutions interaméricaines appropriées, ainsi que la Banque mondiale, un meilleur accès aux marchés pour les entrepreneurs désavantagés, notamment pour les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les autochtones et les populations rurales en élaborant des programmes favorisant l'emploi local et proposant la formation, le recyclage et l'acquisition continue du savoir, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies et des services abordables dans la gestion des entreprises, le développement de produits, le financement, le contrôle de la production et de la qualité, la commercialisation et les aspects juridiques de l' entreprise; en créant des programmes de sensibilisation pour informer les populations défavorisées et à faible revenu, en particulier dans les régions rurales et éloignées, des possibilités d'accès aux marchés et à la technologie, et en leur offrant de l' aide, un suivi, des services consultatifs et d'autres services de soutien, pour que ces groupes puissent profiter de telles possibilités;

Migration

Reconnaissant les aspects positifs et les avantages des migrations effectuées de manière ordonnée, tant dans les pays d' origine que de transit et de destination, comme un facteur contribuant à la croissance économique et au développement national et régional:

Soutenir les initiatives conçues pour renforcer les liens entre les communautés migrantes à l'étranger et leurs lieux d'origine, et promouvoir des mécanismes coopératifs qui simplifient et accélèrent les transferts d'argent des migrants et en réduisent considérablement les coûts;

Soutenir les initiatives volontaires conçues par les communautés ou les particuliers pour l'utilisation de fonds dans l' investissement et des projets productifs bénéfiques pour le bien-être général des communautés d'origine;

Favoriser la discussion sur le phénomène de la migration au niveau de l'hémisphère, en accordant toute l'importance voulue à sa nature multidimensionnelle et aux différences régionales et, ce faisant, envisager l'inclusion du sujet des migrations dans les discussions sur l'intégration commerciale et économique;

Soutenir des programmes de coopération dans le domaine des formalités d'immigration pour les marchés de travail transfrontaliers et de la migration des ouvriers, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, comme moyens de stimuler la croissance économique, en pleine connaissance du rôle que peut jouer la coopération en matière d'éducation et de formation dans l'atténuation de toute incidence néfaste du mouvement du capital humain provenant des États de petite taille et des États les moins développés;

S'efforcer de veiller à ce que les migrants puissent accéder aux services sociaux de base, conformément au cadre légal interne de chaque pays;

Créer et harmoniser des systèmes de renseignements statistiques, et favoriser le partage de l'information et des pratiques exemplaires, en recourant à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications, dans le but de promouvoir la modernisation des systèmes de gestion des migrations;

Renforcer la stabilité et la mobilité sociales

Continuer et approfondir les progrès en vue de la mise en œuvre du programme visant à améliorer le mode d'enregistrement des biens de propriété mis en place au Sommet des Amériques de Santiago du Chili de 1998, en mettant un accès particulier sur la régularisation des droits de propriété officieux, conformément à la législation nationale, afin de veiller à ce que tous les droits de propriété valables soient officiellement reconnus, que les différends soient réglés, et que des cadres juridiques modernes des régimes cadastres soient mis à jour, et encourager l'adoption des titres de propriété commercialisables; ces mesures incluent la formulation de réformes institutionnelles,

politiques et réglementaires qui faciliteront l' utilisation de l'enregistrement des biens de propriété comme un mécanisme rendant possible l'accès au crédit pour les propriétaires et permettant aux banques commerciales et aux BMD d'élargir leur clientèle parmi les secteurs à faible revenu; promouvoir une plus grande coopération et l'échange accru d'information et de technologies dans le but de moderniser les systèmes de registres et de cadastres dans l'hémisphère, et demander aux institutions de coopération multilatérales et bilatérales de continuer à appuyer et à renforcer leurs programmes de financement et d'assistance technique de façon complémentaire;

Soutenir, en coopération avec la CEPALC et la Banque mondiale, la recherche au niveau de l'hémisphère, pour produire des données subdivisées portant sur les incidences différentielles des politiques et des processus économiques sur les femmes et les hommes, les populations rurales et urbaines, les autochtones et non-autochtones, et les communautés sociales à mobilité faible ou élevée, et sur leur participation respective à la croissance économique;

Promouvoir la reconnaissance de la contribution sociale et économique apportée par le travail non rémunéré exécuté par les femmes, principalement à la maison, et envisager de leur fournir des filets de sécurité sociale novateurs, en conformité avec le droit national;

Promouvoir une plus grande reconnaissance de la contribution économique des activités des femmes dans les secteurs de subsistance et dans les secteurs non structurés, et apporter, par l' intermédiaire des BMD internationales et régionales et de la communauté des donateurs, l'aide nécessaire aux communautés participant à ces activités en suscitant, au niveau national, une plus grande sensibilisation aux questions d'égalité des sexes dans le cadre de la planification macro-économique et de l'élaboration des politiques;

Travailler conjointement et promouvoir un dialogue sur les déplacements forcés, axé sur l'amélioration de l'attention accordée aux populations déplacées par la violence, en tenant compte des problèmes auxquels ces populations sont confrontées, et harmoniser les législations nationales conformément aux règles et aux normes du droit humanitaire international, notamment de la Convention de Genève de 1951;

Inviter la CIDH et son Rapporteur spécial sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à continuer d'exercer leur surveillance et de présenter des rapports sur les situations de déplacements forcés, en vue de promouvoir des solutions durables visant à s'attaquer aux causes profondes de ces phénomènes;

13. Éducation

Reconnaissant que l'éducation est la clé du renforcement des institutions démocratiques, de la promotion du développement du potentiel humain, de l'égalité et de la compréhension entre nos peuples, ainsi que du soutien de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté; constatant par ailleurs que, pour parvenir à ces fins, il est essentiel qu'une éducation de qualité soit accessible à tous, notamment aux filles et aux femmes, aux habitants des régions rurales, aux personnes handicapées, aux autochtones et aux personnes appartenant aux minorités; réaffirmant les engagements pris lors des Sommets antérieurs en vue de promouvoir les principes d'équité, de qualité, de pertinence et d'efficacité à tous les niveaux du système d'éducation, et de veiller à ce que, d'ici 2010, tous les enfants jouissent d'un accès universel à une éducation primaire de qualité et achèvent leurs études, et à ce qu' au moins 75 % des jeunes puissent suivre une éducation secondaire de qualité, avec une augmentation du nombre de diplômés et la possibilité, pour la population en général, de suivre un apprentissage tout au long de la vie; et réitérant l'engagement d' éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005:

Confier à l'OÉA l'organisation, dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégral (CIDI), d'une réunion des ministres de l'Éducation en Uruguay, qui aura lieu avant la fin de l'année 2001, avec pour mandat de:

- déterminer et créer des mécanismes hémisphériques appropriés afin d'assurer la mise en œuvre des initiatives en matière d' éducation contenues dans ce Plan d'action, et veiller à ce que l' on continue de faire progresser les priorités dégagées lors des Sommets antérieurs, sur la base d'une évaluation rigoureuse de nos réalisations collectives dans ce domaine;
- établir un calendrier et des repères permettant d'assurer le suivi de la mise en œuvre de nos engagements en matière d' éducation;
- mettre sur pied, vu l'importance fondamentale que revêt la mobilisation des ressources pour maintenir un investissement durable en éducation à tous les niveaux, un mécanisme de coopération favorisant le développement de partenariats constructifs entre gouvernements et avec des organismes régionaux et internationaux, et les BMD;
- promouvoir la participation des organismes pertinents de la société civile et un dialogue avec eux, en vue de renforcer les partenariats entre le secteur public et d'autres secteurs de nos sociétés dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan d'action;

Formuler et mettre en œuvre des politiques qui, dans le cadre d' une stratégie visant à réduire les inégalités sociales, promeuvent l'accès à une éducation de base de qualité pour tous, y compris les jeunes enfants et les adultes, en particulier pour favoriser l' alphabétisation, tout en prévoyant des méthodes de rechange qui répondent aux besoins des segments défavorisés de la population ou des personnes exclues des systèmes d'éducation officiels, en particulier les filles, les minorités, les autochtones et les enfants en difficulté d'apprentissage; partager l'information et les expériences fructueuses visant à encourager la fréquentation et la persévérance scolaires et à assurer le maintien aux études de certains groupes d'étudiants, spécialement les garçons, en particulier dans les pays des Caraïbes, qui présentent un taux d' abandon élevé au niveau des études secondaires dans certaines régions;

Appuyer et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie :

- en offrant des programmes variés basés sur les compétences, les connaissances, le développement des valeurs civiques et démocratiques;
- en proposant des mécanismes de prestation de service souples, notamment l'utilisation des technologies de l'information et des communications, pour favoriser l'employabilité, le développement individuel et l'engagement social; et
- en assurant la certification des compétences acquises en milieu de travail;

Renforcer les systèmes d'éducation :

- en encourageant la participation de tous les secteurs de la société, afin de parvenir à un consensus sur les politiques viables et qui garantissent une répartition adéquate et permanente des ressources;
- en décentralisant la prise de décision et en promouvant la participation de la société civile, particulièrement des parents; et
- en promouvant une gestion scolaire transparente, afin d' assurer une affectation adéquate et stable des ressources pour que les établissements d'enseignement puissent jouer un rôle prépondérant en tant qu'acteurs du changement;

Rehausser la performance des enseignants:

- en améliorant leurs conditions d'exercice; et
- en revalorisant l'image de la profession en offrant, outre une solide préparation initiale, des possibilités de perfectionnement professionnel continu, et en concevant des stratégies de formation accessibles, souples, dynamiques et pertinentes faisant appel, entre autres moyens, aux nouvelles technologies de l'information et des communications;

Appuyer les projets régionaux actuels issus du Sommet de Santiago, qui visent à établir des indicateurs et des méthodes d' évaluation comparables en matière d'éducation, y compris les initiatives de coopération fondées sur des programmes d'évaluation du rendement aux plans des processus et des réalisations pédagogiques, en tenant compte des études en pédagogie et des méthodes d'évaluation développées antérieurement par les pays; élaborer des indicateurs comparables pour évaluer les services fournis par chaque pays aux personnes ayant des besoins spéciaux en éducation, et promouvoir l'échange d'information sur les politiques, les stratégies et les pratiques exemplaires dans les Amériques;

S'efforcer d'assurer que l'enseignement secondaire soit plus sensible aux exigences d'un marché du travail en évolution, en favorisant la diversification des programmes et l'expérimentation grâce à des méthodes d'enseignement nouvelles, plus souples, qui mettent l'accent sur les sciences et la technologie, notamment sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications, et en soutenant la création de mécanismes de reconnaissance et de certification des compétences acquises; promouvoir, à cette fin, l'échange d'information et de pratiques exemplaires, et soutenir des projets de coopération;

Favoriser un dialogue plus efficace entre la société et les établissements d'enseignement supérieur, et faciliter l'accès pour tous à ces établissements, en équilibrant la demande croissante avec des normes de qualité plus élevées, et le financement public avec un engagement plus important du secteur privé; soutenir la coopération hémisphérique en faveur de la recherche en sciences et technologie visant à résoudre les problèmes spécifiques de la région et à faciliter les transferts de savoir;

Appuyer, entre les pays de l'hémisphère, la mobilité des étudiants, des enseignants et des administrateurs dans les établissements au niveau de l'enseignement supérieur, ainsi que celle des enseignants et des administrateurs aux niveaux primaire et secondaire, afin de leur offrir de nouvelles possibilités de participer à la nouvelle société du savoir, d'élargir leur connaissance d'autres cultures et d'autres langues, et de leur permettre d'avoir accès à de l'information sur les possibilités d' apprentissage et d'études post-secondaires offertes dans l' ensemble de l'hémisphère, grâce à des réseaux hémisphériques nouveaux ou existants, tels que le site Web pédagogique créé après le Sommet de Santiago; continuer de soutenir des initiatives dans ce domaine, telles que celles que mènent la BID et l'OÉA;

Promouvoir l'accès des enseignants, des étudiants et des administrateurs aux nouvelles technologies de l'information et des communications appliquées à l'éducation, en recourant à une formation axée sur de nouvelles approches d'enseignement, à un appui à la constitution de réseaux, et à un renforcement constant des centres de diffusion de l'information, en vue de réduire les disparités dans le domaine du savoir et le fossé numérique au sein des sociétés de l'hémisphère et entre celles-ci;

Les sciences et la technologie

Promouvoir la vulgarisation des sciences et de la technologie, nécessaire a l'implantation et la consolidation d'une culture scientifique dans la région; et de favoriser le développement des sciences et de la technologie en lien avec la connectivité régionale grâce aux technologies de l'information et des communications, qui sont un outil essentiel aux sociétés du savoir;

Soutenir la formation d'un capital humain de haut niveau pour promouvoir le développement des recherches et de l'innovation en sciences et technologie, ce qui renforcera les secteurs agricole, industriel, commercial, de l'environnement et des affaires ainsi que le développement durable de l'environnement;

Promouvoir , avec le soutien des mécanismes de coopération existants, le développement du programme régional d'indicateurs en matière de sciences et technologie;

S'efforcer de mettre en œuvre les activités scientifiques et technologiques mentionnées ci-haut et d'en assurer le suivi, en comptant sur le soutien de la coopération et des mécanismes de coordination hémisphériques liés à ce domaine;

14. Santé

Reconnaissant, suite aux engagements pris lors des Sommets de Miami et de Santiago, et conformément aux objectifs internationaux approuvés en matière de développement dans les domaines de la santé des mères, des nourrissons, des enfants et de la santé génésique, qu'une bonne santé physique et mentale est essentielle à une vie productive et pleinement satisfaisante, et que l'accès équitable à des services de santé de qualité est un élément essentiel au développement des sociétés démocratiques et à la stabilité et la prospérité des nations; que la jouissance des plus hautes normes de santé est l'un des droits fondamentaux de tout être humain, sans distinction de race, de religion, de convictions politiques, de conditions économiques ou sociales, tel qu'énoncé dans la *Constitution de l'* Organisation mondiale de la santé; que l' égalité des sexes et les préoccupations à l'égard des peuples autochtones, des enfants, des personnes âgées et des groupes mal servis doivent être le souci primordial dans le cadre de l' élaboration des politiques en matière de santé; que les résultats dans le domaine de la santé sont liés aux facteurs physiques, sociaux, économiques et politiques et que la coopération technique de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et d'autres organisations internationales pertinentes devrait continuer de soutenir les actions sanitaires dans l'hémisphère, conformément au *Programme commun en matière de santé dans les Amériques* signé par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la BID et la Banque mondiale:

Réforme du secteur de la santé

Réaffirmer leur engagement à l'égard du processus de réforme du secteur de la santé orientée sur l'équité, en soulignant leurs préoccupations à l'égard des services essentiels de santé publique, de la qualité des soins, de l'égalité d'accès aux services de santé et à la couverture en matière de santé, notamment dans les domaines de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, et en améliorant l'utilisation des ressources et l' administration des services de santé; promouvoir l'utilisation continue d'indicateurs communs, approuvés et scientifiquement validés, pour évaluer l'efficacité, l'équité et l'efficience des systèmes de santé;

Renforcer et promouvoir l'élaboration de normes internes de pratique, de procédures d'accréditation et de délivrance des licences, de codes de déontologie et de programmes de formation pour le personnel du secteur de la santé; améliorer la combinaison de ce personnel dans le cadre de la prestation de services en matière de santé afin de mieux répondre aux priorités nationales en matière de santé;

Intensifier les efforts, et partager et promouvoir les pratiques exemplaires pour:

- réduire la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles;
- assurer la prestation de soins et de services de santé génésique de qualité pour les femmes, les hommes et les adolescents; et
- tenir les engagements pris lors des deux Conférences internationales sur la population et le développement qui ont eu lieu au Caire et à New York cinq ans plus tard pour en assurer le suivi;

Élaborer des processus pour évaluer l'efficacité d'autres pratiques dans le domaine de la santé et d'autres produits médicaux, afin d'assurer la protection de la population et de partager cette expérience et ces connaissances avec d'autres pays des Amériques;

Maladies transmissibles

S'engager, au plus haut niveau, dans la lutte contre le VIH/sida et ses effets, en reconnaissant que cette maladie menace sérieusement la sécurité de nos peuples; plus particulièrement chercher à accroître les ressources en matière de prévention, d' éducation et d'accessibilité aux soins et aux traitements ainsi que dans le domaine de la recherche; adopter une approche multisectorielle sensible à la spécificité des sexes à l'égard de l'éducation, de la prévention et du contrôle de la propagation du VIH/sida et des maladies transmises sexuellement (MTS), en élaborant des programmes participatifs réservés aux populations à haut risque, et en favorisant les partenariats avec la société civile, notamment les mass-médias, le monde des affaires et les organismes bénévoles; encourager l'utilisation de mécanismes de coopération horizontaux existants, pour veiller à la sécurité du sang; élargir l'accès au niveau national au traitement des maladies connexes au VIH/sida , en prenant des mesures visant à assurer que des médicaments soient disponibles et abordables, y compris grâce à des systèmes de distribution et de livraison fiables et à des mécanismes de financement respectant les lois nationales et les ententes internationales auxquelles les pays ont adhéré; continuer le dialogue avec l'industrie pharmaceutique et le secteur privé en général, pour encourager l'accessibilité, à des prix abordables, des antirétrovirus et des autres médicaments pour le traitement du VIH/sida, et promouvoir des stratégies visant à faciliter le partage de l'information sur la fixation des prix des médicaments, notamment, le cas échéant, celle disponible dans les banques de données nationales; promouvoir et protéger les droits de personnes de tous ceux atteints du VIH/sida, sans discrimination en fonction du sexe ou de l'âge; utiliser la Session extraordinaire de l' Assemblée générale des Nations Unies de juin 2001 sur le sida comme plate-forme pour susciter un soutien en faveur des programmes de lutte contre le VIH/sida à l'échelle nationale et hémisphérique;

Renforcer les programmes aux niveaux hémisphérique, national et local, pour prévenir, contrôler et traiter les maladies transmissibles telles que la tuberculose, la dengue, la

malaria et la trypanosomiase;

Promouvoir le développement d'une enfance saine, grâce aux soins prénataux, aux programmes d'immunisation élargis ainsi qu'au contrôle des maladies respiratoires et des maladies diarrhéiques au moyen de programmes tels que le programme de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, à l'éducation sanitaire, au maintien de la bonne forme physique, à l'accès à une alimentation saine et nutritive, et à la promotion de l'allaitement maternel;

Maladies non transmissibles

Mettre en œuvre des programmes communautaires de soins de santé, de prévention et de promotion, pour réduire les risques pour la santé et l'incidence des maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension, le cancer, le diabète, les maladies mentales, ainsi que les incidences de la violence et des accidents sur la santé;

Participer activement à la négociation d'un projet de convention cadre sur la réglementation du tabac; élaborer et adopter des politiques et des programmes visant à réduire la consommation de produits du tabac, particulièrement parce qu'elle nuit aux enfants; partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises dans le cadre de l'élaboration de programmes visant à accroître la sensibilisation du public, et en particulier des adolescents, aux risques pour la santé qui sont associés au tabac, à l'alcool et aux drogues;

Connectivité

Fournir aux professionnels de la santé et au public des informations scientifiques et techniques sûres, en recourant à des innovations telles que la Bibliothèque virtuelle de la santé des Amériques; encourager l'utilisation de la télésanté comme moyen de joindre les populations éloignées et de fournir des services et des informations en matière de santé aux groupes mal servis, comme complément aux services de soins de santé existants;

15. Égalité des sexes

Reconnaissant que le renforcement de l'autonomie des femmes, leur pleine et égale participation au développement de nos sociétés, ainsi que des chances égales d'être en position d'exercer leur leadership sont essentielles: à la réduction de la pauvreté, à la promotion de la prospérité économique et sociale, au développement durable axé sur les personnes, à la consolidation de la démocratie et au règlement des conflits, ainsi qu'à la création de partenariats égaux entre femmes et hommes; reconnaissant de plus que ces principes constituent la base sur laquelle reposent la promotion de l'égalité des sexes et des droits de la personne des femmes dans les Amériques et les efforts pour éliminer les inégalités de toutes sortes:

Entériner le Programme interaméricain sur la promotion des droits fondamentaux de la femme, de l'équité et de l'égalité entre les sexes approuvé lors de la première Rencontre des ministres ou des hautes autorités responsables de l'avancement des femmes, tenue au mois d'avril 2000 par la CIM; entériner aussi le Plan d'action régional pour les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes et d' autres mesures et initiatives adoptées lors de la Vingt-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (Beijing + 5) pour mettre en œuvre la *Déclaration de Beijing* et son *Programme d'action;* et intégrer un point de vue qui tienne compte de l'égalité des sexes dans les programmes, les actions et les ordres du jour des rencontres nationales et internationales, pour veiller à ce que l'expérience des femmes et l'égalité des sexes fassent partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes gouvernementaux et interaméricains dans tous les secteurs d'activité;

Renforcer les instances nationales et les autres organes gouvernementaux chargés de l'avancement de la cause des femmes et de la promotion et de la protection des droits de la personne de celles-ci; leur fournir les ressources humaines et financières nécessaires, en explorant notamment des plans de financement novateurs, afin que la notion de l'égalité des sexes soit intégrée dans tous les programmes, projets et politiques; et soutenir à la fois, le rôle fondamental qu'ont joué et continueront de jouer les organismes de femmes dans la progression vers l'égalité des sexes, et les efforts conjoints des gouvernements et du secteur privé qui contribuent au respect et à la compréhension des droits de la personne des femmes;

Promouvoir l'équité et l'égalité des sexes et des droits de la personne des femmes en renforçant et en favorisant la participation pleine et égale des femmes à la vie politique de leurs pays et aux prises de décisions à tous les niveaux;

Renforcer le rôle de la CIM en tant que conseiller technique auprès du Groupe de suivi du Sommet (GSS) pour tous les aspects de l'équité et de l'égalité des sexes, et reconnaître l'importance du rôle que joue la CIM dans le suivi des recommandations pertinentes du Sommet; prévoir un niveau de ressources approprié pour la CIM, afin de lui permettre de mener à bien son rôle de principal forum hémisphérique, créateur de politiques pour l' avancement des droits de la personne des femmes, et notamment de l' égalité des sexes; promouvoir le soutien et la participation de la BID, de la Banque mondiale et de la CEPALC dans la mise en œuvre et le suivi de ce Plan d'action;

Promouvoir le recours aux technologies de l'information et des communications comme un moyen permettant de remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes et assurer l'égalité d'accès des femmes à ces nouvelles technologies et à la formation nécessaire; à cette fin, veiller à ce que les programmes gouvernementaux en matière de connectivité et la programmation à l'échelle locale, nationale et régionale intègrent un point de vue sur l'égalité des sexes qui soit représentatif de la diversité des femmes au

sein de divers groupes, notamment des peuples autochtones et des minorités rurales et ethniques;

Renforcer les systèmes de collecte et de traitement de données statistiques subdivisées par sexe, et adopter l'utilisation d' indicateurs de sexe, qui contribueront à une analyse de base de la condition féminine et à la mise en œuvre de politiques publiques aux niveaux national et régional, et qui rendront possible l' amélioration de la surveillance et de l'évaluation des accords régionaux et internationaux;

16. Peuples autochtones

Constatant que le caractère unique des cultures, de l'histoire et de la situation démographique, socio-économique et politique des peuples autochtones (tel que le terme est expliqué dans la section de ce Plan d'action intitulé « Droits de la personne et libertés fondamentales») des Amériques requiert des mesures spéciales pour les aider à réaliser leur plein potentiel au plan humain, et que leur inclusion dans l'ensemble de nos sociétés et de nos institutions constitue un aspect essentiel du renforcement soutenu, non seulement des droits de la personne au sein de notre collectivité hémisphérique, mais aussi, plus largement, de nos démocraties, de nos économies et de nos civilisations; notant que, si des progrès ont été réalisés, il est nécessaire de renforcer la participation des organisations, des collectivités et des peuples autochtones, de favoriser un dialogue ouvert et continu entre ces derniers et les gouvernements, et de continuer de collaborer afin d' assurer la mise en œuvre efficace des mandats pertinents du Plan d' action du Sommet de Santiago:

Faire tout leur possible, conformément aux textes de loi nationaux, pour encourager les organismes donateurs, le secteur privé, les autres gouvernements et les organisations régionales et internationales, ainsi que les BMD, à soutenir les conférences nationales et hémisphériques, afin d'échanger des expériences entre les peuples autochtones et leurs organisations dans le cadre de la mise en œuvre d'activités visant à favoriser leur développement culturel, économique et social durable, et dans d'autres domaines semblables susceptibles d'être déterminés par les peuples autochtones;

Reconnaître la valeur que les visions du monde, les usages, les coutumes et les traditions uniques des peuples autochtones peuvent apporter aux politiques et programmes liés à la gestion des terres et des ressources naturelles, au développement durable et à la biodiversité; sur ces fondements, élaborer des stratégies et des méthodes correspondantes pour prendre en considération et respecter les pratiques culturelles des peuples autochtones et pour protéger leur savoir traditionnel, conformément aux principes et objectifs de la Convention sur la diversité biologique;

Accroître la disponibilité et l'accessibilité des services éducatifs, en consultation avec les peuples autochtones, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, conformément à leurs valeurs, coutumes, traditions et structures organisationnelles, en favorisant la diversité culturelle et linguistique dans les programmes pédagogiques et de formation destinés aux communautés autochtones; promouvoir des stratégies nationales et régionales pour les femmes, les enfants et les jeunes autochtones; dans le même ordre d'idées, encourager des programmes d'échanges internationaux et des stages dans les secteurs public et privé, afin de favoriser l'égalité des chances, d'élever l'âge moyen de fin de scolarité, de porter à leur maximum les réalisations individuelles et collectives, et de promouvoir l'éducation tout au long de la vie pour tous les autochtones;

Promouvoir et répondre, le cas échéant, aux besoins culturels, linguistiques et de développement particuliers des peuples autochtones, que ce soit dans un contexte urbain ou rural, dans l' élaboration et la mise en œuvre d'initiatives et de stratégies éducatives, en accordant une attention particulière au renforcement des capacités institutionnelles, de la connectivité et des liens avec les autres peuples autochtones de l'hémisphère, notamment grâce à des centres de liaison nationaux;

Promouvoir et renforcer, dans tous les secteurs de la société, et notamment dans le domaine de l'éducation, la compréhension de la contribution apportée par les peuples autochtones au façonnage de l' identité nationale des pays dans lesquels ils vivent;

Élaborer des stratégies, des mesures et des mécanismes visant à assurer la participation efficace des peuples autochtones à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de plans, de politiques, de systèmes et de programmes complets en matière de soins de santé, qui reconnaissent la valeur du développement de communautés holistiques et qui tiennent compte des circonstances et des réalités culturelles, économiques et sociales;

Soutenir l'Initiative concernant la santé des peuples autochtones pilotée par l'OPS, pour aider les États, en consultation avec les peuples autochtones, à formuler des politiques et des systèmes de santé publics intégrés favorisant la santé des peuples autochtones, pour concevoir et en mettre en œuvre des cadres et des modèles interculturels de soins spécifiquement ciblés pour répondre aux besoins et priorités des peuples autochtones en matière de santé, et pour améliorer la collecte, l'analyse et la dissémination de renseignements sur les conditions sanitaires et sociales de ces peuples, en insistant particulièrement sur les enfants;

Réduire les écarts existant sur les plans du numérique, des communications et de l'information entre la moyenne nationale et les peuples et les communautés autochtones, grâce à des programmes et des projets de connectivité et de communications pertinents, qui fournissent des services dans les domaines du développement politique, économique et social en recourant notamment à des réseaux d'information entre peuples autochtones;

Promouvoir la collecte et la publication de statistiques nationales pour produire de l'information sur la composition ethnique et les caractéristiques socio-économiques des populations autochtones, afin de définir et d'évaluer les politiques les plus appropriées

pour répondre aux besoins;

Soutenir le processus de réforme de l'Institut indianiste interaméricain, fondé sur de vastes consultations entre les États et les peuples autochtones de l'hémisphère, et élaborer davantage les processus pour assurer une large et pleine participation des peuples autochtones dans tout le système interaméricain, notamment les discussions sur le *Projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones*;

17. Diversité culturelle

Reconnaissant que le respect pour la diversité culturelle et l' appréciation de sa valeur contribuent au dynamisme social et économique et sont des facteurs positifs dans la promotion de la saine gestion des affaires publiques, de la cohésion sociale, du développement humain, des droits de la personne et de la coexistence pacifique au sein de l'hémisphère, et que les effets de la mondialisation offrent d'importantes possibilités de promouvoir la diversité culturelle mais suscitent également des préoccupations quant à la capacité de certaines collectivités d'exprimer les différents aspects de leur identité culturelle; reconnaissant aussi le rôle unique de la propriété culturelle dans le renforcement des liens géographiques, sociaux, historiques et anthropologiques au sein des sociétés; constatant la nécessité de renforcer les stratégies pour empêcher le trafic illicite de biens culturels, qui est préjudiciable à la préservation de la mémoire collective et du patrimoine culturel des sociétés et menace la diversité culturelle de l'hémisphère; et ayant présent à l'esprit que l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'an 2001, Année du dialogue entre les civilisations:

Renforcer les partenariats et les échanges d'information en recourant, notamment, aux technologies de l'information et des communications, en organisant une série de séminaires regroupant des experts, des hauts fonctionnaires et des représentants de la société civile, sur l'importance que revêt la diversité linguistique et culturelle de l'hémisphère pour promouvoir une meilleure acceptation, une plus profonde compréhension, une plus large appréciation et un plus grand respect parmi les populations de la région;

Encourager la convocation d'une réunion au niveau ministériel ou au plus haut niveau approprié, avec le soutien du CIDI, pour discuter de la diversité culturelle en vue d'approfondir la coopération sur cette question dans l'hémisphère;

Créer un environnement favorisant la sensibilisation à la diversité culturelle et linguistique des pays des Amériques et sa compréhension, en recourant à divers moyens, notamment à l' utilisation des nouvelles technologies de la communication, ainsi qu'à celle de l'Internet; soutenir, grâce à une large collaboration, des projets de nouveaux médias privilégiant le dialogue interculturel, par le biais de la production et de la distribution de produits culturels créés pour la télévision, le cinéma, l'industrie du disque et celle de l'édition et des médias électroniques; enrichir la diversité du contenu culturel de ces industries en, entre autres mesures, préservant et en restaurant les biens culturels et en assurant le retour des biens culturels illégalement acquis conformément à ses obligations internationales;

Promouvoir la cohésion sociale, le respect mutuel et le développement:

- en reconnaissant la contribution apportée par l'éducation physique et les sports pratiqués de façon loyale, sans recours à la drogue; et
- en soutenant des initiatives qui préservent et valorisent les sports traditionnels et autochtones, renforcent le rôle de la femme dans les sports, et augmentent les possibilités offertes aux enfants et aux jeunes, aux personnes handicapées et aux groupes minoritaires de participer aux sports et à l'activité physique et d'en bénéficier;

Engager une coopération active entre diverses institutions tant au niveau national qu'international, pour éliminer le trafic illicite de biens culturels, comme suite à la *Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l' importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels* de l'UNESCO adoptée en 1970; promouvoir également l'action conjointe avec les organisations de la société civile, pour mettre en œuvre et soutenir des politiques, des plans et des programmes qui renforceront et favoriseront la recherche, la restitution, l'étude, la conservation, le maintien, la restauration, l'accès au patrimoine culturel et aux biens culturels et leur appréciation, grâce à des précautions appropriées, à leur préservation et à leur jouissance;

18. Enfants et jeunes

Reconnaissant que promouvoir les droits des enfants et leur développement, leur protection et leur participation sont essentiels pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel; constatant de plus l'efficacité et la nécessité des interventions centrées sur la protection contre la discrimination, l'inégalité, l'abus, l' exploitation et la violence, notamment des personnes les plus vulnérables, tout en tenant compte de l'égalité des sexes; et faisant valoir l'importance de la coopération approuvée lors du dixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement ibéro-américains à Panama, ainsi que des possibilités significatives de progrès pour les enfants en 2001, dans le contexte de l'Année interaméricaine de l'enfant et de l'adolescent et des objectifs adoptés lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990; et reconnaissant la contribution majeure de la Convention relative aux droits de l' enfant à la promotion et à la protection des droits des enfants, et le travail entrepris par l'Institut interaméricain de l'enfant (IACI):

Mettre en œuvre et soutenir les engagements figurant dans le Programme pour les enfants touchés par la guerre agréé par 132 États à la Conférence internationale sur ce thème, tenue à Winnipeg, au Canada, en septembre 2000, en favorisant notamment la participation active des enfants et des adolescents à la politique, à la programmation et au

dialogue relatif aux enfants et aux adolescents touchés par les conflits armés, et en encourageant la constitution d'un réseau pour eux; envisager des moyens additionnels d'assurer le suivi, de présenter des rapports et de défendre les droits, la protection et le bien-être des enfants touchés par les conflits armés dans l'hémisphère, conjointement avec le rapporteur de la CIDH pour les questions touchant le droit des enfants;

Promouvoir les actions permettant de créer, de renforcer et de mettre en œuvre des politiques publiques visant à assurer le bien-être et le développement intégral des enfants et des adolescents, et préconiser la convocation de conférences, de séminaires et d'autres activités nationales ou multilatérales vouées aux enfants et aux adolescents, en particulier tout au long de l'année 2001, dans le contexte de l'Année interaméricaine de l' enfant et de l'adolescent;

Veiller à ce que chaque enfant en conflit avec la loi soit traité au mieux de ses intérêts, conformément à nos obligations eu égard à la Convention sur les droits de l'enfant et aux autres instruments internationaux pertinents en matière de droits de la personne, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques; garder à l'esprit l'ensemble des Règles minima des Nations Unies relatives à l'administration des Tribunaux de la jeunesse; et offrir aux personnes qui prennent part à l' administration de la justice des possibilités de suivre une formation, s'il y a lieu, incluant, entre autres, une sensibilisation à l'égalité des sexes et sur les droits de la personne;

Déterminer, partager et promouvoir les pratiques et approches exemplaires, en particulier les approches communautaires, visant à soutenir les familles, répondre aux besoins des enfants et des adolescents en danger, et les protéger des abus physiques ou mentaux, des blessures ou de la violence, de la discrimination, de la négligence, des mauvais traitements et de l'exploitation, notamment des abus sexuels, de l'exploitation commerciale et des pires formes de travail des enfants, telles qu'exprimées dans la Convention 182 de l'OIT; élaborer, conformément aux textes de loi nationaux, des politiques et des modèles nationaux de réhabilitation ou des systèmes judiciaires pour les mineurs qui comprennent des initiatives pour la prévention du crime, protègent l'application régulière de la loi, et permettent l'accès aux institutions et aux programmes pour la réhabilitation et la réintégration des enfants et des adolescents contrevenants dans la société et dans leur famille;

Entériner le Consensus de Kingston et rechercher des moyens concertés pour faire avancer les recommandations contenues dans ce Consensus, dégagé à la cinquième Réunion ministérielle consacrée aux enfants et à la politique sociale, tenue en Jamaïque, en octobre 2000, qui représente la contribution de la région à la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants qui aura lieu au mois de septembre 2001;

Encourager la coopération pour réduire les cas d'enlèvements d' enfants par l'un de leurs parents; envisager, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou de ratifier la Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfant, la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, et la Convention interaméricaine sur le retour international des enfants de 1989, ou d'y adhérer; et se conformer à nos obligations eu égard à ces conventions, afin d' empêcher les cas d'enlèvements internationaux d'enfants par l'un de leurs parents et d'y remédier;

Afin de protéger et de promouvoir les droits des enfants, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes intersectoriels pouvant inclure la promotion de l'enregistrement civil de tous les enfants, et allouer les ressources appropriées pour entreprendre ces tâches; établir et soutenir la coopération entre les États, ainsi qu'avec la société civile et les jeunes, afin d'assurer une mise en œuvre et une surveillance efficaces des droits des enfants, notamment d'indicateurs sur la santé, sur le développement et sur le bien-être des enfants propres à chaque pays, grâce au partage de pratiques exemplaires sur la manière de rendre compte au moyen de rapports nationaux pour les États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant;

Promouvoir la consultation, la participation et la représentation des jeunes dans tous les domaines les touchant, en leur donnant accès à des renseignements fiables et en leur offrant la possibilité d'exprimer leurs vues et de contribuer aux discussions dans les activités et les forums locaux, nationaux, régionaux et internationaux;

Renforcer le rôle de l'OPS, de l'IACI et de la CIDH en tant que conseillers techniques auprès du GSS sur tous les aspects des questions touchant les enfants, et reconnaître l'importance de ces institutions dans le suivi des recommandations pertinentes du Sommet.

SUIVI DU PLAN D'ACTION

À l'occasion de notre troisième réunion, à Québec, nous soulignons la nécessité d'approfondir et d'élargir notre collaboration pour répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens. Pour atteindre ces objectifs, il est fondamental que nous mettions efficacement en œuvre les engagements que nous avons pris. À cette fin:

Nous reconnaissons le rôle prépondérant des gouvernements dans la mise en œuvre du Plan d'action.

Nous accueillons avec satisfaction et encourageons la coopération sectorielle étendue qui existe au niveau ministériel dans divers secteurs et qui constitue la composante de base de la coopération hémisphérique. Nous demandons à nos ministres respectifs de continuer de soutenir la mise en œuvre des mandats contenus dans ce Plan d'action et de rendre compte des progrès réalisés.

Gestion du Sommet:

Nous continuons de soutenir le GSS en tant qu'organe principal tenu de rendre compte, par l'intermédiaire des ministres des Affaires étrangères, de la surveillance de la mise en œuvre des mandats du Sommet.

Dans l'objectif de renforcer l'inclusion hémisphérique dans le processus du Sommet des Amériques, nous approuvons la création d'un Conseil exécutif du GSS représentatif au niveau régional, avec un Comité directeur permanent composé des hôtes passés, présents et futurs du Sommet. Le Conseil exécutif servira à:

- évaluer, renforcer et soutenir le suivi des initiatives du Sommet, l'OÉA servant de secrétariat technique et de mémoire institutionnelle du processus du Sommet;
- maximiser la cohérence entre le processus et les mandats du Sommet des Amériques et les processus sous-régionaux du Sommet;
- approfondir les partenariats et la coordination entre le processus du Sommet des Amériques et ses institutions partenaires (l'OÉA, l'OPS, l'IICA, la BID, la CEPALC et la Banque mondiale), incluant l'examen de la pertinence de nouvelles relations avec les BMD infrarégionales;
- promouvoir un engagement et des partenariats plus grands avec les fondations infrarégionales et avec les groupes de la société civile, incluant le milieu des affaires et le secteur bénévole, dans l'appui aux mandats du Sommet.

Le Comité directeur aidera le président du Sommet à se préparer pour les Sommets futurs, en particulier pour les préparatifs des réunions du GSS.

Mise en œuvre et financement

Nous soulignons la nécessité d'une coordination et d'un dialogue permanents dans le système interaméricain, pour assurer la mise en œuvre efficace et efficiente des mandats du Sommet. Nous nous réjouissons de l'engagement des partenaires institutionnels (l'OÉA, l'OPS, l'IICA, la BID, la CEPALC, et la Banque mondiale) à tous les paliers du processus du Sommet des Amériques, et approuvons:

- le dialogue régulier entre le GSS et les institutions partenaires, pour assurer la coordination de la planification, du financement et de la mise en œuvre des mandats du Sommet;
- la participation des chefs des institutions partenaires aux futures réunions du GSS au niveau ministériel; et,
- le renforcement de la collaboration et davantage d'échanges d'information et d'expertise entre les BMD, les organismes interaméricains et les agences nationales, en vue d'encourager l' utilisation efficace de leurs ressources, d'optimiser l' efficacité de l'exécution du programme, d'éviter les chevauchements et répétitions inutiles dans les mandats existants, de maximiser les possibilités de financement pour les bénéficiaires, et d'assurer l'uniformité de la mise en œuvre des initiatives du Sommet visant à promouvoir une plus grande équité sociale.

Nous reconnaissons le rôle essentiel des BMD et des agences de financement dans la mobilisation de l'expertise et des ressources pour soutenir les objectifs sociaux et économiques du Plan d' action. Nous demandons à nos ministres, en collaboration avec le GSS, d'explorer avec les institutions partenaires les manières d' assurer un soutien financier permanent des initiatives, et d' encourager:

- nos représentants nationaux au sein des Conseils d' administration de ces institutions à promouvoir l'élaboration de programmes soutenant les objectifs sociaux et économiques du Sommet;
- les efforts de la BID et de la Banque mondiale pour fournir l' expertise et mobiliser les ressources pour des initiatives compatibles avec les domaines prioritaires des programmes;
- la recherche active d'une meilleure communication et d'une meilleure coordination entre les coordonnateurs nationaux et les directeurs exécutifs de la BID et de la Banque mondiale, incluant une réunion entre le GSS et les directeurs exécutifs pour discuter de la mise en œuvre des mandats du Sommet;
- le renforcement des relations, au niveau national, entre les ministères et agences gouvernementales chargées de la mise en œuvre des mandats du Sommet, la BID et la Banque mondiale, pour assurer un plus grand échange dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des mandats du Sommet;
- les ministres des Finances de l'hémisphère occidental à accroître leur engagement et leur soutien à l'égard de l' ensemble du programme du Sommet des Amériques, tant dans le cadre de leurs fonctions de ministres des Finances que, le cas échéant, comme gouverneurs des BMD; nous chargeons nos ministres des Finances d'envisager la création de mécanismes financiers pour soutenir les initiatives du Sommet;
- les efforts de l'Agence interaméricaine de coopération et de développement (AICD) de l'OÉA, pour l'obtention de financement, tant à partir de sources traditionnelles que de sources nouvelles, notamment celles découlant des nouveaux partenariats avec le secteur privé, et ses efforts pour que l'élaboration de son Plan stratégique 2002-2005 reflète les

objectifs du Sommet.

Nous reconnaissons le rôle central de l'OÉA pour soutenir le processus du Sommet des Amériques, et les fonctions du Comité spécial sur la gestion des Sommets interaméricains (CSGSI) de l'OÉA dans la coordination des efforts de l'OÉA à cet égard, ainsi que comme forum pour permettre à la société civile de contribuer au processus du Sommet des Amériques.

Nous chargeons nos ministres des Affaires étrangères, à la prochaine Assemblée générale de l'OÉA à San José, au Costa Rica, de renforcer et réformer, selon le cas, les mécanismes institutionnels et la capacité financière du Secrétariat général de l'Organisation pour soutenir le processus du Sommet des Amériques en tant que secrétariat technique, et pour fournir un soutien aux réunions ministérielles et sectorielles pertinentes pour l'OÉA. Nous les chargeons aussi d'envisager la création d'un fonds spécifique pour financer les activités visant à soutenir le GSS.

Nous appuyons l'étude par l'OÉA, par d'autres organismes interaméricains et par les gouvernements nationaux, de moyens par lesquels la société civile peut contribuer à la surveillance et à la mise en œuvre des mandats du Sommet, en vue de les recommander au GSS et d'élaborer ensuite des mécanismes et des systèmes d' information pour assurer la dissémination de l'information sur le processus des Sommets des Amériques et les engagements pris par les gouvernements.

---

1. Le Mexique interprète que la totalité du Chapitre 4 du Plan d'action, natamment son titre « Sécurité hémisphérique » et ses concepts et dispositions, sera abordée lors des forums pertinents de l'OÉA, conformément au mandat du Deuxième Sommet des Amériques, tenu à Santiago de Chile, en avril 1998.

Dernière mise à jour: 2001/04/26 ajr

Avis : Le gouvernement du Canada ne garantit pas l'exactitude des renseignements contenus dans le présent site Web et n'assume aucune responsabilité quant à leur utilisation. AmériquesCanada.org propose des liens vers de nombreux sites intéressants. Les opinions exprimées dans ces sites ne traduisent pas nécessairement celles du Bureau du Sommet hémisphérique ou du gouvernement du Canada. Nous espérons que ces liens vous seront utiles.
© Gouvernement du Canada, 2001 – Tous droits réservés.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada